



Les Amis des Monastères

N° 174 - AVRIL 2013 - TRIMESTRIEL - 5 €

Monastères et couvents du Lyonnais

La Fondation des Monastères

reconnue d'utilité publique (J.O. du 25 août 1974)



SON BUT

- Subvenir aux besoins des communautés religieuses, contemplatives notamment, en leur apportant un concours financier et des conseils d'ordre administratif, juridique, fiscal.
- Contribuer à la conservation du patrimoine religieux, culturel, artistique des monastères.

SES MOYENS D'ACTION

- Recueillir pour les communautés tous dons, en argent ou en nature, conformément à la législation fiscale sur les réductions d'impôts et les déductions de charges.
- Recueillir donations et legs, en franchise des droits de succession (art. 795-4 du code général des impôts).

SA REVUE

Publication trimestrielle présentant :

- un éditorial de spiritualité ;
- des études sur les ordres et les communautés monastiques ;
- des chroniques fiscales et juridiques ;
- des annonces, recensions, échos.

POUR TOUS RENSEIGNEMENTS

« **Fondation des Monastères** »

83/85, rue Dutot

75015 Paris

Tél. 01 45 31 02 02

Fax 01 45 31 02 10

E-mail : fdm@fondationdesmonasteres.org

www.fondationdesmonasteres.org

CCP 3 041 212 F LA SOURCE

Les Amis des Monastères

Revue trimestrielle

1^{ère} de couverture :

*Chevet de la primatiale Saint-Jean
et basilique de Fourvière*

© : J.P. Gobillot

Les Amis des Monastères

ISSN: 1250-5188

Dépôt légal :

N° 13-332 - Avril 2013

Commission paritaire :

N° 1017 G 82214

du 6 Décembre 2012

Directeur de la publication :

Dom Guillaume Jedrzejczak

Rédacteur en Chef :

Pierre Avignon

Rédaction :

Tél. : 01 45 31 02 02

Fax : 01 45 31 02 10

Impression :

Atelier Claire Joie

Monastère des Clarisses

38340 Voreppe

Tél. Mon. : 04 76 50 26 03

Numéris : 04 76 50 87 52

Fax : 04 76 50 03 44

E-mail : clairejoie.voreppe@wanadoo.fr

SOMMAIRE

N° 174 – Avril 2013

Monastères et couvents du Lyonnais

Éditorial	
<i>par Pierre Avignon</i>	4
Diocèse de BELLEY-ARS (01)	5
1- Chartreuse de Portes	7
2- Carmel d'Ars	7
Diocèse de VIVIERS (07)	10
1- Clarisses de Vals	10
2- Abbaye Notre-Dame des Neiges	12
3- Communauté des Chanoines de Saint-Victor à Champagne / Rhône	14
Diocèse de SAINT-ÉTIENNE (42)	16
1- Clarisses de Montbrison	16
Diocèse de LYON (69)	19
1- Bénédictines de Pradines	19
2- Prieuré Sainte Marthe et maison Saint Joseph - Sœurs contemplatives de Saint Jean - à Saint Jodard et Cenves	21
3- Carmel d'Yzeron	23
4- Couvent de la Tourette à l'Arbresle	26
5- Carmel de Fourvière	28
6- Couvent du Saint-Nom de Jésus à Lyon	30
Index des articles des <i>Amis des Monastères</i> consacrés aux communautés citées.	32

L'Espace Culturel du Christianisme à Lyon (ECCLY) .	33
Le musée d'Art religieux de Fourvière	35
RCF : naissance et actualité	37
La primatiale de Lyon dans la collection « La grâce d'une cathédrale »	39
Cloîtres d'ici et d'ailleurs : Le cloître du Damenstift de Hall en Autriche	40
Chronique juridique :	
<i>Retour sur la collecte de fonds</i>	42
<i>Le secret pastoral en droit canonique et en droit français</i>	47
Vie de la Fondation :	
<i>Un nouvel administrateur à la Fondation des Monastères</i>	50
<i>L'annuaire des lieux monastiques désormais en ligne</i>	51
Notes de lecture	52
Annonces	59
Abonnez-vous	60

ÉDITORIAL

L'INVITATION AU VOYAGE DANS LE LYONNAIS

Nos lecteurs le savent : la revue les invite régulièrement à voyager dans le temps et dans l'espace, notamment au gré des lieux où se tiennent les congrès annuels des notaires. Cette année le congrès se tient à Lyon sur le thème de la propriété publique et nous donne le plaisir de présenter les communautés monastiques du Lyonnais.

Viser les communautés et instituts de la région Rhône-Alpes n'était pas possible vu leur nombre très élevé. Nous avons donc choisi de parler des communautés des diocèses de Lyon, Belley-Ars, Viviers et Saint-Étienne englobés peut-être un peu arbitrairement dans ce territoire que nous avons appelé le Lyonnais, réservant à d'autres occasions les communautés de l'Isère, de la Savoie et de la Haute-Savoie.

Au-delà, ce numéro nous permet d'évoquer la vitalité du christianisme à Lyon, le lien permanent et indissociable qu'il entretient avec l'histoire et la culture de la capitale des Gaules ainsi que les belles réalisations en cours actuellement, comme le musée du début du christianisme qui doit ouvrir fin 2013.

On notera enfin que, dans les chroniques juridiques, la Fondation poursuit son travail d'information des communautés. Les difficultés à lancer des campagnes de dons sont nombreuses. L'interview de Daniel Bruneau, grand spécialiste de ces questions, leur apportera les éclaircissements propres à sécuriser leur démarche.

Pierre AVIGNON
Rédacteur en chef.

LA CHARTREUSE DE PORTES

(Ain - À 65 kms à l'est de Lyon)

À 25 kms au S.E. d'Ambérieu, dans la solitude et le silence du vallon de Portes, 15 moines (parmi lesquels cinq sont encore au noviciat) perpétuent l'œuvre de saint Bruno en s'adonnant à la vie contemplative, à travers louange, méditation et travail.



Le choix de vie est radical : vie érémitique qui exclut tout accueil et tout ministère (Seuls sont reçus les parents des moines, deux jours par an) ; solitude des moines qui ne rejoignent leurs frères que trois fois par jour pour les grands offices à l'église et l'eucharistie ; journée sans commencement ni fin, uniquement rythmée par l'alternance séculaire de la prière, de l'étude et du travail. Pour autant, cette vie au désert n'est pas isolement hors du monde mais recherche, dans le secret du cœur, de l'intimité avec Dieu, de Son éternelle présence. Paradoxalement, habité par ce désir d'union à Dieu, dans un état de prière permanent, le chartreux a le souci d'une authentique vie fraternelle. Ainsi le dimanche, après un déjeuner pris ensemble en silence, un temps de récréation les réunit et le lundi les moines sortent du monastère pour le « spaciement », longue promenade d'environ quatre heures pendant laquelle ils s'entretiennent les uns les autres.

La communauté se répartit en pères et frères. Les premiers logent dans les cellules du cloître, chacune constituant un ermitage. Au rez-de-chaussée, s'ouvrent sur un jardin clos, le bûcher où le moine fend son bois pour l'hiver et l'atelier où il confectionne les boîtes en bois qui emballeront les liqueurs de Chartreuse fabriquées à Voiron. À l'étage une pièce vide mène à la chambre ; c'est « l'Ave Maria » dans laquelle le chartreux récite à genoux un « Je vous salue Marie » chaque fois qu'il entre ou sort.



Les frères assurent l'essentiel de la vie matérielle du monastère : cuisine, buanderie, menuiserie, exploitation forestière. Leur quotidien diffère de celui des pères qui ne quittent leur cellule que trois fois par jour pour se rendre à l'église. Mais la communauté vit en osmose cette apparente séparation des tâches, dans une même recherche de Dieu dans la solitude.

Unis aux 22 autres monastères de l'Ordre cartusien de par le monde, (dont six de moniales), ces ermites déclinent la prière sous diverses formes : messe conventuelle du matin, lecture de la Bible, heure d'oraison, sept offices quotidiens dont celui des Matines suivies des Laudes qui réunit la communauté à l'église et coupe la nuit durant deux ou trois heures. En réalité, au-delà de ces temps plus spécifiquement réservés à la prière, c'est de leur vie toute entière qu'ils cherchent à faire une prière continuelle.

Fondée en 1115, la chartreuse de Portes, l'une des trois seules chartreuses de moines en France (Il en existe deux de moniales), a connu comme tous les monastères, les cahots de l'Histoire : expulsion et confiscation à la Révolution et en 1901. Chaque fois, les chartreux ont racheté les bâtiments qui entre temps avaient servi d'hôtellerie, de cache pour maquisards, même de distillerie ! Aujourd'hui la moyenne d'âge y est de cinquante ans et quatre cellules seulement restent disponibles.

Dédiée à la Vierge Marie et à saint Jean-Baptiste, elle se veut témoignage à la fois silencieux et invisible de la plénitude de Dieu.

<http://www.chartreux.org>



CARMEL DU SAINT CURÉ D'ARS

(Ain - À 40 kms au nord de Lyon)



Nous pourrions définir le choix de notre vie en empruntant la réponse de sainte Thérèse de l'Enfant Jésus : « Nous sommes venues au Carmel pour sauver les âmes, et surtout afin de prier pour les prêtres. »

Toutefois, en fondant notre carmel à Ars, ce village dont le saint curé passa tant de nuits en prière, notre Mère fondatrice ajouta cette « note » propre : « et leur obtenir la grâce d'être des âmes de prière ». Elle avait voulu que le premier gagne-pain du carmel naissant fût la fabrication des hosties et avait suspendu, au-dessus du fer pour la cuisson des hosties, ce cartouche éloquent : « Plus je serai hostie, plus ils seront prêtres. »

Notre carmel a été fondé par l'antique carmel de Reims, hélas, aujourd'hui fermé. La fin de la guerre de 1914-1918 avait suscité un afflux de vocations, dont le nombre demandait que soit envisagée une fondation. Or, un jour, dans son oraison, Mère Marie-Louise de l'Immaculée Conception avait entendu Jésus lui dire : « Fais ça pour moi ».

La réalisation à Ars de ce projet ne se fit pas sans grandes difficultés. Néanmoins, quand Mère Marie-Louise eut déposé sa charge de prieure, les difficultés s'aplanirent : Rome ayant préalablement donné son accord, l'archevêque de Reims accorda son consentement et l'on prit contact avec l'évêque de Belley ; aussitôt Mgr Maisonobe acquiesça chaleureusement : dans le secret de son cœur il caressait le désir très cher de voir un carmel se fonder dans son diocèse qui n'en possédait plus depuis l'expulsion, en 1906, des carmélites de Trévoux dont le monastère avait dû être rasé par la suite, pour établir une large voie de communication.

Mais le plus difficile restait à faire : trouver à Ars quelque propriété à acheter dans le village, autant dire, demander un miracle ..! Le curé du village, quatrième successeur du saint Curé d'Ars, dans sa joie d'accueillir des carmélites se dévoua corps et âme pour obtenir ledit miracle... Et l'on se hâta d'entreprendre les travaux nécessaires à

la transformation d'un petit bâtiment de ferme en un minuscule petit carmel « régulier » : l'enthousiasme de notre Mère-Marie Louise était à son comble, à la pensée que la toute petite chapelle provisoire allait être précisément aménagée dans la petite étable de la ferme ! Les religieuses de la Providence d'Ars s'étaient mises à leur tour à la disposition des fondatrices en les accueillant chez elles.

Enfin l'érection solennelle du nouveau monastère eut lieu le 8 décembre 1939, au carillon mêlé des grosses cloches de la basilique et des petites cloches du carmel. Hélas, trois mois plus tôt, la guerre de 1939 allait éclater, entraînant avec elle souffrances et pénuries de toutes sortes, tandis que, tout de suite, les vocations allaient commencer à affluer et qu'il fallut pourvoir au solide appétit de ces jeunes dont les santés risquaient de pâtir.

Le petit carmel allait connaître bientôt de grandes épreuves : En 1942 meurt brutalement notre Mère fondatrice, moins de trois ans après la fondation. Puis, en 1947, disparaît, plus vite encore, la supérieure envoyée par le carmel de Reims pour lui succéder... Elle avait eu cependant le temps d'entreprendre l'agrandissement, devenu urgent, du carmel primitif, car il arrivait que, dans les toutes petites cellules aménagées sous les toits, les sœurs trouvent au réveil leur lit couvert de neige. Enfin, la même année, la maîtresse des novices fut emportée par une grave maladie.



Reims, épuisé, ne pouvait plus aider la fondation. Une prieure envoyée par le carmel d'Albi prit en main et la communauté et les constructions... Et le carmel poursuivit sa route marquée par l'alternance des prieures et l'achèvement des travaux : La nouvelle chapelle fut bénite en 1960 et la dernière aile du cloître intérieur, achevée en 1962.

Ce petit monastère, que son évêque aimait appeler « son carmel sacerdotal », pouvait mériter aussi ce vocable pour une raison fort touchante : dans une situation de grande pauvreté, il fut en partie bâti par les dons des prêtres français. Le dernier de ces dons, et non le moins émouvant, fut celui de notre vieil aumônier : apprenant que les travaux allaient devoir être interrompus dans l'impossibilité où nous nous trouvions

d'acquitter nos dettes, il apporta sur le champ à notre Mère Prieure toutes ses pauvres économies afin que l'on puisse continuer la construction.

Comme celle de tout monastère, la route du nôtre a été marquée tout au long de son histoire d'événements heureux et douloureux. Une de nos plus grandes joies, sinon même l'une de nos plus grandes grâces, fut, le 6 octobre 1986, l'inoubliable visite en notre clôture du pape, le bienheureux Jean-Paul II.



Aujourd'hui notre carmel est une communauté nombreuse : Elle compte le nombre, « insolite » pour un carmel, de 27 et bientôt 28 religieuses, c'est-à-dire 23 (bientôt 24) sœurs de clôture et 4 sœurs externes ou tourières. Mais faute de pouvoir être imputée à quelque mérite de notre part, cette grâce toute gratuite de Dieu entraîne pour nous des devoirs fraternels : quand, malheureusement, tant de carmels ne comptent plus aujourd'hui qu'un nombre de moniales trop faible pour assurer la formation de jeunes vocations, qui risquent alors de se perdre, le Saint-Siège nous a accordé l'autorisation de recevoir en surnombre les vocations qui se présentent dans le but qu'une fois leur formation achevée, nous puissions aider des monastères en difficulté.

Notre carmel est placé sous le double patronage de deux grands saints aussi différents que proches, sous l'angle de l'amour : le saint Curé d'Ars et sainte Thérèse de l'Enfant Jésus. « Le sacerdoce c'est l'Amour du Cœur de Jésus » dit le premier, et la seconde affirme à son tour : « Dans le cœur de l'Église ma Mère, je serai l'Amour ».

C'est à eux que nous confions notre petit carmel du saint Curé d'Ars et de sainte Thérèse de l'Enfant Jésus.

*Carmel du Saint Curé d'Ars
128 rue du Carmel
01480 Ars-sur-Formans*

MONASTÈRE SAINTE CLAIRE DE VALS-LES-BAINS

(Ardèche – À 174 kms au sud de Lyon)

Vals les Bains se situe dans une vallée à une quarantaine de kilomètres de la vallée du Rhône. Cette petite ville thermale attire touristes et curistes, souffrant du diabète.

À la fin du XIX^e siècle, Mgr Bonnet, évêque de Viviers, face au développement du centre thermal, demande aux clarisses du Puy-en-Velay de venir fonder à Vals. En avril 1887, un premier groupe de cinq sœurs arrive et s'installe dans le quartier « du Calvaire », dans une maison donnée par le Père Gervais. Bien vite la communauté s'accroît et il lui faut chercher plus grand. Le même Père Gervais achète un terrain en dehors de la ville. Les sœurs y construisent le monastère actuel et s'y installent en 1889, alors que les travaux ne sont pas terminés. La chapelle est bénite le 6 mars 1890.

Au début du XX^e siècle, les expulsions ne les épargnent pas. Des familles de Vals et des environs se mobilisent pour acheter le monastère, où les sœurs âgées et malades peuvent rester alors que les autres émigrent en Belgique et en Angleterre dans différents monastères. Puis la vie de la communauté reprend.

En 1968, les clarisses de Nice qui comptent parmi elles une novice malgache ont le projet de faire une fondation avec elle à Madagascar, une fois sa formation terminée. Elles font alors appel à la fédération pour réunir les six sœurs exigées pour une fondation. C'est ainsi qu'une sœur de Vals, deux de Nantes et une de la Verdière participent avec celles de Nice à la fondation d'un monastère à Antsirabé à Madagascar. Les débuts sont rudimentaires : pas d'eau courante, pas d'électricité, un feu de bois dans la cour pour la cuisine. Les religieuses parviennent à trouver un certain charme à ces manques, pourvu que se crée un lieu où le Seigneur soit honoré. Très lentement se développe le monastère. Et à leur tour, les sœurs d'Antsirabé fondent à Tananarive. Aujourd'hui elles sont 30 à Antsirabé et 14 à Tananarive.

Les religieuses françaises rentrent progressivement dans leur monastère respectif, à l'exception de l'une d'elles. Depuis 1987, des sœurs malgaches viennent à leur tour passer deux ans dans les monastères fondateurs. Une a choisi de s'intégrer définitivement à la communauté de Vals. Et depuis 2006, une religieuse philippine, du monastère de Tayud, a aussi fait le choix de s'intégrer définitivement à Vals. Le monastère compte actuellement neuf sœurs.



La vie de la communauté s'articule autour de trois points : vie de prière, vie fraternelle et vie de travail. La liturgie s'est enrichie de chants malgaches et philippins qui la rendent plus joyeuse et plus vivante. L'atelier liturgique fournit aubes, chasubles et étoles brodées. La vie fraternelle s'est aussi enrichie : la rencontre de ces trois cultures apporte dynamisme et vie pour une meilleure louange du Seigneur.

*Monastère Sainte-Claire
72 faubourg d'Antraigues
07600 Vals-les-Bains*

L'ABBAYE NOTRE-DAME DES NEIGES

(Ardèche – À 200 kms au S.O. de Lyon)

À 1100 mètres d'altitude, aux confins de l'Ardèche et de la Lozère, le monastère cistercien Notre-Dame des Neiges abrite depuis 1850 ceux qui ont choisi de vivre loin du commerce des hommes et des modes citadines. L'écrivain R.L.Stevenson décrivait ainsi les lieux en 1878 : « De hautes montagnes rocheuses, aussi bleues que du saphir, fermaient l'horizon. Entre elles s'étagaient, rangées sur rangées, des montagnes couvertes de bruyères et rocailleuses, le soleil étincelant sur les veines du roc, le taillis envahissant les ravins, aussi âpres qu'au jour de la création. Il n'y avait pas l'apparence de la main de l'homme dans le paysage entier. »

On n'y supporte pas la rudesse des sentiers et des saisons par pure originalité. Fidèles à la Règle de saint Benoît et sous l'autorité du Père Abbé, les moines mènent non pas « une vie d'ermite en communauté mais une vie de fraternité au désert » (Dom Hugues), veillant à être présents à l'instant présent.



À l'origine s'élevait sur le site une ferme qui était aussi relais muletier et dépendance de l'ancienne abbaye voisine des Chambons qui ne résista pas à la Révolution française. Les héritiers de cette ferme l'offrirent aux moines trappistes d'Aiguebelle qui, fortement encouragés par l'évêque de Viviers, décidèrent d'en faire une fondation, le jour de la fête liturgique de Notre-Dame des Neiges. Marie, celle qui ne craint pas les rigueurs de la neige, selon la devise du monastère (« A frigoribus nivis non timebit domus suae ») sera la protectrice de la communauté.

Rudesse du climat et incendie ont eu raison des deux premiers monastères. Les lieux conventuels actuels se regroupent autour du cloître fermé sur lequel donnent le chapitre, le réfectoire, le noviciat et le

scriptorium. L'église a été consacrée en 1921 ; sa nef, décorée de neuf grandes fresques de Guy Fontalavie, invite à la méditation.



Depuis 2006 s'élève à l'écart un oratoire, lieu de prière et d'adoration, dédié à celui que Benoît XVI a béatifié le 13 novembre 2005, Charles de Foucauld. Son souvenir est très présent aux Neiges où il est entré en 1890, à 32 ans, après une jeunesse à la fois dorée et douloureuse. Une exposition invite à entrer au cœur de sa démarche spirituelle qui le mena d'étape en étape dans le Hoggar où il fut assassiné le 1^{er} décembre 1916.

Pendant plus de cent ans, l'activité vinicole a fait la réputation de l'abbaye. Cuves, foudres au diamètre impressionnant et caves voûtées en témoignent encore. Mais elle a été arrêtée en 2006, la communauté vieillissant.



*Magasin
dans les caves voûtées*

Désormais l'activité principale est l'accueil, surtout en été : retraitants, groupes, scouts, pèlerins, randonneurs viennent faire halte à Notre-Dame des Neiges. Chacun est invité à participer à la vie de prière de la communauté et à vivre le silence propice à la rencontre du Christ.

*Abbaye Notre-Dame des Neiges
07590 Saint-Laurent-Les-Bains
<http://www.notredamedesneiges.com>*

L'ABBAYE SAINT-PIERRE DE CHAMPAGNE SUR RHÔNE

(Ardèche – À 65 kms au sud de Lyon)



Venus de l'abbaye Saint-Maurice d'Agaune en Suisse, trois chanoines de la congrégation de Saint-Victor arrivent à Noël 1968 à Champagne sur Rhône, au Nord de l'Ardèche, dans le couloir rhodanien, entre Vienne et Valence. Ils sont soutenus par l'évêque de Viviers dans leur projet de réintroduire l'idéal de vie canoniale en France.

Les premiers germes de vie canoniale ont été approfondis et structurés par saint Augustin qui, sans être regardé comme le fondateur de l'Ordre canonial, en est néanmoins le modèle. En effet, devenu évêque à Hippone en 395, il a rassemblé un monastère de clercs pour créer une cellule vivante de l'idéal apostolique de la primitive Église dont parlent les Actes des Apôtres quand est évoquée la manière de vivre des premiers chrétiens. Aujourd'hui les chanoines allient prière (offices, messe, temps d'oraison personnelle) et apostolat : les évêques leur confient des ministères d'enseignement, de prédication et de prise en charge de paroisses autour de leur monastère.

À Champagne, le petit groupe arrivé en 1968 s'installe dans le presbytère à moitié en ruines. Peu à peu la communauté s'agrandit : il ne suffit plus de restaurer, il faut bâtir, souvent de ses propres mains, pour accueillir les novices et pour créer une hôtellerie.

En 1976, le prieuré est élevé au rang d'abbaye. Plusieurs fondations émanent d'elle : le prieuré de Chancelade-sur-Astier dans le diocèse de Périgueux, le prieuré Marie-Médiatrice à Montbron dans le diocèse d'Angoulême ainsi que le prieuré Saint-Augustin à Bourg-lès-Valence dans le diocèse de Valence, sans oublier une fondation en Tanzanie.



L'abbaye de Champagne est la maison-mère qui assure la formation des postulants et novices. Elle est le siège de l'abbé général de la congrégation. Son apostolat s'exerce sur la paroisse Sainte-Croix-du-Rhône qui regroupe 13 clochers et

dans l'accueil des nombreux groupes qui séjournent à l'abbaye pour des temps de retraites, d'enseignement ou même pour des départs en pèlerinage en Terre Sainte, à Rome ou à Saint-Jacques-de-Compostelle.

Abbaye Saint-Pierre
2 rue du Petit Pré 07340 CHAMPAGNE
<http://www.abbaye-champagne.com>



(NDLR) : Le prochain numéro des *Amis des Monastères* sera consacré à l'Ordre des Chanoines Réguliers.

MONASTÈRE SAINTE CLAIRE À MONTBRISON

(Loire – À 100kms à l'ouest de Lyon)



La présence des clarisses à Montbrison remonte à ... l'an 1500. Un monastère y fut construit à leur intention par Pierre II d'Urfé, grand écuyer de France et originaire du château de la Bastie, non loin de Montbrison.

Les premières années se passèrent sans incidents notoires mais en 1520 éclata un violent incendie qui détruisit pratiquement tout le monastère excepté la réserve de l'église. Pierre d'Urfé entreprend les réparations nécessaires tandis que les sœurs sont accueillies dans des couvents voisins. Le pape rédige une bulle dans laquelle il invite la population à prendre part aux travaux de reconstruction ; le monastère est rapidement restauré mais le retour des sœurs s'avère funeste : ayant réintégré les murs avant qu'ils n'aient complètement séché, presque toutes tombent malades et meurent ; il faut faire de nouveau appel aux autres monastères de la région pour repeupler celui de Montbrison.

Arrive la période des guerres de religion. Durant trente-six années Montbrison connaît des troubles. La ville est pillée, incendiée, ravagée ; on compte les victimes par centaines. Et les clarisses ? Elles ne doivent leur salut qu'à un religieux qui fit un trou dans la muraille et par lequel elles sortirent toutes pour se réfugier chez une pauvre veuve. Elles se retirèrent provisoirement soit chez des parents, soit dans d'autres couvents. Leur retour au monastère fut difficile : le monastère avait souffert du passage des soldats qui avaient tout pillé et la pauvreté se faisait sentir partout. Les sœurs, qui vivaient à l'époque de la mendicité et de l'aide que leur apportaient les habitants, ne pouvaient plus rien espérer de ce côté... Puis en 1586 survint ce qu'on a appelé « le fléau de Dieu » : la peste. Les habitants désertèrent la ville. Les sœurs n'abandonnèrent pas leur monastère. Quatre d'entre elles contractèrent la peste mais en guérirent.

Un second incendie ravagea le monastère en 1624. Il fallut songer à reloger les clarisses ; on leur proposa de se disperser en ville chez les habitants mais elles refusèrent, souhaitant ne pas se séparer ; finalement elles acceptèrent d'aller dans une vieille petite maison de terre où elles demeurèrent quelques mois dans un grand inconfort. Jacques d'Urfé, deuxième du nom, continua comme ses prédécesseurs à veiller sur le monastère et contribua à sa restauration ; les travaux furent achevés en 1628 mais à peine de retour dans leur monastère, les sœurs durent faire face à la grande peste qui, après avoir dévasté Lyon, ravagea Montbrison. Devant la propagation si rapide de la maladie, les sœurs furent enfermées dans leur monastère avec interdiction de toute communication avec la ville ; ainsi isolées, les sœurs se trouvèrent à nouveau dans un grand dénuement.

De 1632 à 1646, le conflit entre les Cordeliers et les Récollets divisa l'Ordre des frères mineurs ; la communauté était placée sous la direction spirituelle des Cordeliers et certaines sœurs souhaitaient passer sous celle des Récollets ; il fallut l'intervention de l'archevêque de Lyon qui obtint du pape Urbain VIII l'autorisation pour les sœurs de quitter les Cordeliers et de passer sous la juridiction des Récollets afin de mettre fin à cette situation. Enfin le monastère termina le siècle comme il l'avait commencé, par un incendie qui causa de graves dommages.

La Révolution voit se succéder la confiscation des biens de la communauté, l'abolition des vœux religieux, l'expulsion. Les religieuses sont hébergées ici ou là par des familles. Pour ne pas être à charge, les sœurs travaillent durant le jour aux divers travaux de la ferme et des champs et se retrouvent pour leurs offices, en communion avec leurs autres sœurs réparties dans les villages voisins. Leur monastère est finalement vendu et détruit.



Il fallut donc qu'elles se relogent au seuil du XIX^e siècle. Un temps fort mal installées à Moingt, elles réintègrent la ville de Montbrison dans l'ancien couvent des capucins, où elles demeurent encore actuellement. Dès lors ni le courant anti-clérical, ni la loi Waldeck-Rousseau de 1901, ni la loi de 1905 de séparation des Églises et de l'État, ni les deux guerres mondiales n'éloignent les clarisses de Montbrison.

Aujourd'hui, outre leur magasin d'objets monastiques et de livres religieux, elles tirent leurs revenus de la confection de vêtements liturgiques et d'un atelier de polycopie. Elles assurent également l'accueil de retraitants et n'ont pas hésité à se lancer l'été dernier sur les voies médiatiques en enregistrant avec RCF une douzaine d'émissions pour illustrer quelques facettes de leur vie et de leur insertion dans l'Église et la cité.

D'ailleurs 2012, année où les clarisses ont célébré le huitième centenaire de la création de leur Ordre, aura été pour elles l'occasion de mesurer l'attachement des gens de la région, lors de manifestations ou célébrations variées : soirée retraçant l'itinéraire de sainte Claire, ponctuée par le chœur polyphonique du Forez, journée de clôture du centenaire où six cents fidèles sont venus entourer la communauté lors de la messe célébrée en la collégiale Notre-Dame d'Espérance et où une centaine sont restés chanter les vêpres de sainte Claire...

Ce rapide historique se veut un hommage aux sœurs qui les ont précédées et qui ont maintenu vivant ce monastère, en dépit des difficultés, mais aussi un hommage à la population de Montbrison qui a toujours soutenu les sœurs dans les nombreuses épreuves dont a souffert la ville. Il veut enfin montrer que l'on n'entre pas dans la vie religieuse pour échapper aux difficultés qui surviennent dans la vie de tout le monde : incendies, guerres, précarité, maladies, déménagements successifs, rien de tout cela ne fut épargné ici aux clarisses ! Nous sommes dans la main de Dieu et c'est à Lui, par l'intermédiaire de sainte Claire, qu'elles confient leur avenir.



*Monastère Sainte Claire
29 avenue de la Libération
42 600 Montbrison
clairemontbrison@neuf.fr*

ABBAYE SAINT-JOSEPH ET SAINT-PIERRE DE PRADINES

(Loire – À 80 kms au N.O. de Lyon)

À l'école de saint Benoît

Les bâtiments qui abritent la communauté des 50 sœurs bénédictines de Pradines ne sont pas, à l'origine, ceux d'une abbaye. Ils n'ont pas de valeur historique, simplement une histoire.



Elle commence à Lyon, vers 652, à l'abbaye Saint-Pierre des Terreaux. La vie monastique y est vécue jusqu'à la Révolution française qui vide les monastères. Sœur Placide de Bavozy est une jeune sœur quand elle doit fuir dans les Monts du Lyonnais pour y vivre sa foi et sa vocation dans la clandestinité. Elle traverse des années d'épreuve. De fécondité aussi puisque des jeunes femmes se rassemblent autour d'elle. À la recherche d'un lieu, elle achète le château délabré de Pradines et y établit la vie monastique selon la règle de saint Benoît en 1814.

Dès les premiers jours, une sœur au génie pharmacien va lier la communauté à la culture des plantes médicinales. Grâce à elles, et notamment à « l'Eau des Bénédictines », la communauté subviendra à ses besoins jusqu'en 1992. À partir de cette année, elle choisira de développer l'atelier d'imprimerie.

Si, pour Benoît, le travail fait partie de la vie monastique, il ne la conçoit pas sans l'accueil des hôtes. Nous accueillons à la Vigne, notre hôtellerie, les personnes qui désirent « venir à l'écart » pour prier et trouver la paix.



À l'église, hôtes et sœurs sont tournés ensemble vers l'autel, ne formant qu'une seule assemblée. Cette église a été construite en 1970 selon les plans de frère Denis, architecte et frère de Taizé. Nous aimons notre église, sobre et claire, qui offre un espace ouvert à la célébration liturgique. Les offices et l'eucharistie sont chantés en français ; ils sont le fruit d'une constante recherche musicale et textuelle depuis le concile Vatican II.

Nous vivons en très forte communion avec la vie du diocèse et nous sommes ouvertes à la dimension œcuménique de l'Église. Depuis 1998, nous accueillons le Groupe des Dombes⁽¹⁾ pour sa réunion annuelle. Simples disciples du Christ, nous essayons jour après jour, par la louange et l'intercession, le travail et la vie fraternelle, de rester ouvertes à la voix du Seigneur et à ce que vivent nos contemporains dans le monde.

*Abbaye Saint-Joseph et Saint-Pierre
42630 Pradines
<http://www.abbayedepradines.com>*

(1)Le Groupe des Dombes : À l'instigation du Père Paul Couturier, initiateur de la "Semaine de prière pour l'unité des chrétiens", des théologiens protestants et catholiques se réunissent chaque année depuis 70 ans dans un lieu de prière : d'abord à l'abbaye Notre Dame des Dombes, puis à l'abbaye de Pradines. Le Groupe des Dombes publie régulièrement ses "thèses".

Dernière publication : " *Vous donc, priez ainsi*". *Le Notre Père, itinéraire pour la conversion des Églises* (Paris, Bayard, avril 2011)

LES PRIEURÉS SAINTE-MARTHE ET SAINT-JOSEPH À SAINT-JODARD ET CENVES

(Loire et Rhône - À 80 kms à l'ouest de Lyon et 75 kms au nord)

La communauté des sœurs de Saint-Jean, érigée en institut religieux de droit diocésain par l'archevêque de Lyon le 25 mars 1994, a été fondée par le Père Marie-Dominique Philippe, o.p., le 8 décembre 1982, sept ans après les frères de Saint-Jean, pour une vie contemplative. Peu après, une communauté de sœurs apostoliques a été fondée au sein de la même famille religieuse, les sœurs apostoliques de Saint-Jean. Ces trois congrégations forment ainsi la famille Saint-Jean.

Le rythme de vie des sœurs



C'est avant tout la prière qui est au cœur de la vie des sœurs contemplatives. Les temps d'adoration devant le Saint-Sacrement matin et soir, les offices liturgiques et la prière solitaire rythment leur journée, dont l'Eucharistie est la source et le sommet (cf. *Lumen Gentium*, 11).

Les sœurs vivent leur consécration totale à Dieu dans le silence et la solitude mais aussi dans la charité fraternelle. En effet, saint Jean enseigne dans sa Première Épître que « celui qui n'aime pas son frère qu'il voit ne peut pas aimer Dieu qu'il ne voit pas ».

Ainsi, en dehors des temps de prière et d'étude, les sœurs ont une vie commune de services et de travail. Outre les tâches ménagères, elles tendent à développer un artisanat monastique (poterie, travail du bois et du cuir, confection de chasubles et d'aubes, ciergerie, biscuiterie, calligraphie, chapelets, confitures...). Ce travail artisanal ne suffit cependant pas à leur permettre de gagner leur vie, c'est pourquoi elles ne cessent de rendre grâce à Dieu pour tous les généreux donateurs qui les aident.

Lumière et Amour

La recherche de la vérité et le mystère de la compassion sont les principales caractéristiques du charisme des sœurs contemplatives, liées aux deux grandes révélations de saint Jean : « *Dieu est Lumière* », « *Dieu est Amour* ».

En étudiant la Parole de Dieu (lectio divina et théologie) et en rectifiant leur intelligence à l'aide d'une philosophie réaliste, les sœurs tendent à vivre la consécration dans la vérité à laquelle le Christ nous convie (cf. *Jn 17,17*).

Pour vivre de l'amour de Dieu comme saint Jean l'a contemplé et reçu, les sœurs prennent la Vierge Marie « chez elles » : « *Voici ta mère* » *Jn 19,27*. C'est donc la Mère douloureuse à la Croix qui les entraîne à vivre son mystère de compassion, en union avec le Christ s'offrant pour glorifier son Père et sauver les hommes. La prière des sœurs est indissociable de cette intercession constante pour le monde d'aujourd'hui.

Malgré ce désir d'une vie dans la charité, depuis juin 2009 une grave crise secoue la congrégation. Mgr Henri Brincard, évêque du Puy-en-Velay, délégué pontifical chargé par le Saint-Siège du gouvernement de la congrégation, s'attache à résorber les difficultés selon les directives romaines.

Les prieurés des sœurs dans le diocèse de Lyon



Les sœurs contemplatives de Saint-Jean ont deux prieurés dans le diocèse de Lyon : l'un dans le Roannais, à Saint-Jodard, l'autre dans le Haut-Beaujolais, à Cenves.

Le prieuré de Saint-Jodard, maison-mère (fondée en 1983) et maison de formation, compte actuellement environ 25 sœurs dont plusieurs professes temporaires en année complémentaire de formation, notamment pour les vœux.

À Cenves (prieuré fondé en 1999), une dizaine de sœurs mène leur vie de prière, d'étude et de travail sous le « regard » d'une réplique de la Vierge de Fourvière dominant le village.

La congrégation compte dans son ensemble 220 sœurs réparties dans 22 prieurés : 8 en France, 4 en Europe, 5 aux Amériques, 3 en Afrique et 2 en Asie.

(Avec l'autorisation de Mgr Brincard)

LE MONASTÈRE DU CARMEL À YZERON

(Rhône – À 35 kms au S.O. de Lyon)

Fondé d'abord à Oullins en 1861, transféré au Point-du-Jour à Lyon - les bâtiments ayant été repris pour devenir l'actuel collège des Minimés, c'est en 1968 que le carmel s'installa à Yzeron, dans l'ancien hôtel Beau Site, maison de pierre agrandie de part et d'autre pour pouvoir accueillir la communauté qui a donc célébré en 2011-2012 ses 150 ans d'existence.

Situé à l'entrée du village, le carmel s'ouvre sur un vaste panorama de verdure avec, à l'horizon, la ville de Lyon et les monts alentour, superbe cadre qui porte notre louange et notre intercession.



En bref, qu'est-ce que le Carmel ?



C'est une grande famille spirituelle qui comprend des frères, des sœurs et des fraternités de laïcs. Nos racines sont en Israël, au Mont Carmel, où, au XII^e siècle, un groupe d'ermites, se référant à la figure du prophète Elie et vénérant la Vierge Marie sous le titre de Notre Dame du Mont Carmel, choisit de se tenir en présence du Dieu vivant, sur les chemins de l'Évangile. L'Ordre du Carmel s'implanta en Europe et, dans l'Espagne du XVI^e siècle, Thérèse d'Avila et Jean de la Croix lui ont redonné vigueur. Thérèse de l'Enfant-Jésus, Elisabeth de la Trinité, Thérèse Bénédicte de la Croix (Edith Stein) ont vécu de cette vocation.

Et notre communauté ?

Nous sommes actuellement dix, de tous âges, avec des tempéraments variés et des dons multiples, ce qui en fait le charme et ... les ombres, parfois ! Ce sont aussi des chemins différents qui ont conduit chacune de nous à entrer au Carmel dans un même désir d'y aimer le Seigneur en donnant notre vie pour nos frères connus et inconnus. Peu à peu, nous apprenons à accueillir chacune des sœurs dans sa singularité, expérimentant aussi le pardon donné et reçu qui fortifie nos relations d'amitié et fait de chaque matin qui se lève un jour pour aimer à nouveau, un jour à accueillir tel qu'il sera, avec ses joies, ses peines, ses imprévus... Le climat habituel de nos journées est le silence mais nous nous retrouvons chaque soir pour un moment de détente et d'amitié ; nous échangeons aussi dans nos réunions communautaires ; nous avons un temps de lecture personnelle ainsi que des sessions pour la formation continue. L'horizon de notre prière s'élargit avec les nouvelles du monde ou lorsque nous recevons ceux qui viennent nous rencontrer soit individuellement soit en communauté. Nous sommes « contemplatives cloîtrées » et ne sortons pas, sinon pour les nécessités (médecins, démarches administratives, élections, etc.)

Comment se passent nos journées ?

Notre vie est, comme toute vie monastique, faite de temps de prière et de travail. Toute personne qui le désire peut se joindre à notre prière liturgique (la louange des Heures) ou silencieuse (dite « oraison »), ou prendre un temps de halte spirituelle et de ressourcement en étant accueillie dans notre petite hôtellerie ; chaque jour (selon un horaire variable affiché chaque semaine), chaque dimanche à 17h15, on peut se joindre à l'Eucharistie.

Quant à notre travail, outre les incontournables tâches domestiques, nous avons actuellement quatre ateliers : broderie-tricot-crochet ; aubes liturgiques ; rempaillage de chaises ; bougies, crèches, cartes et objets divers. En plus de notre travail, nous recevons l'aide d'amis et bienfaiteurs et cet article nous donne l'occasion de remercier de tout cœur ceux d'Yzeron et des alentours qui, avec une immense générosité, nous apportent fruits, légumes, confitures..., les laissant parfois à notre porte sans même se faire connaître.

Enfin, sommes-nous heureuses ?

Beaucoup de nos contemporains s'interrogent : comment est-il possible de vivre ainsi toute une vie, sans mari, sans enfants, « enfermées », disent-ils. Mais nous avons entendu un appel qu'il nous a été impossible de laisser mourir dans notre cœur et qui nous a ouvert un espace d'infinie liberté : un amour débordant, sans limites ni frontières, au creux d'une vie toute simple de louange, de service ; intercédant au long des jours pour ceux qui peut-être ne s'en soucient pas.

*Carmel
33 Grande Rue 69 510 Yzeron
carmelyzeron@free.fr*



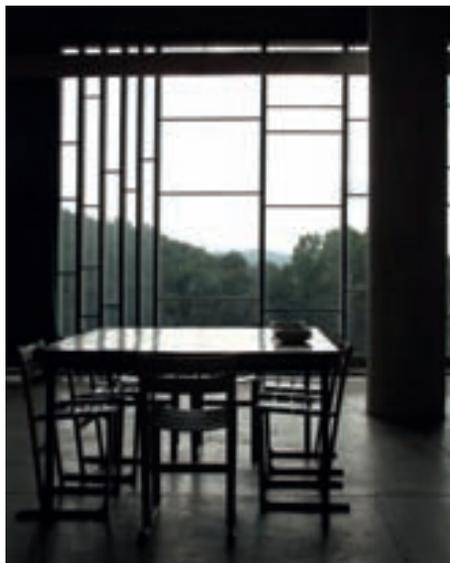
LE COUVENT SAINTE-MARIE DE LA TOURETTE À L'ARBRESLE

(Rhône - À 25 kms au N.O. de Lyon)



Présenter le couvent dominicain de la Tourette en quelques lignes relève de la gageure... Nous commencerons par vous inviter à (re)lire l'article complet que le père J.M.Gueullette, o.p., alors prier du couvent, avait rédigé pour le numéro de juillet 2008 de notre revue consacré à « Le Corbusier et l'architecture religieuse » et que vous pouvez consulter sur notre site : www.fondationdesmonasteres.org / Publications / Archives revue.

Construit entre 1953 et 1960 à Eveux, le couvent de la Tourette est la dernière grande œuvre de Le Corbusier en France. Sa force et sa richesse sont telles qu'en 1986 les architectes français l'ont choisi comme la seconde œuvre contemporaine la plus importante, après le Centre Pompidou à Paris. La lumière en effet y est utilisée comme un véritable matériau, autant que le béton des murs.



Si Le Corbusier accepte ce projet, c'est que le couvent est destiné à être à la fois lieu d'habitation, d'étude et de prière : « Mon métier, dit-il, est de loger des hommes, je ne veux pas construire des églises pour des hommes que je ne loge pas ». La Province dominicaine de Lyon projette d'y établir son studium, son centre d'études destiné à la formation des jeunes entrant dans l'Ordre des prêcheurs.



Très vite cependant le lieu se retrouve à la confluence de deux grandes crises, celle de l'église catholique et celle de la révolte étudiante. En 1970, des 75 frères qui habitaient le couvent il ne reste que quelques professeurs. D'étape en étape, il s'ouvre largement et demeure néanmoins lieu

d'étude, d'accueil et de prière. Lieu d'étude foisonnant puisque sessions, colloques, cycles de rencontres, retraites sont proposés aux individuels, aux groupes ou même aux entreprises, sur des thèmes spécifiquement chrétiens ou non. Ateliers de photographie, de théâtre, expositions et ensemble musical enrichissent encore l'activité du couvent. Lieu d'accueil puisque très nombreux sont ceux qu'attire l'œuvre de Le Corbusier, majoritairement incroyants. (Le site est classé Monument Historique en 1979). Par ce qu'elle dit et ce qu'elle vit, la communauté des frères dominicains transforme ce qui pourrait n'être qu'une visite touristique en source de réflexion. Enfin lieu de prière puisque les neuf frères qui habitent là, outre leurs activités apostoliques (sur place et à l'extérieur), y célèbrent ensemble la liturgie des Heures et l'Eucharistie.

*Couvent Sainte-Marie de la Tourette
BP 105 Eveux 69591 L'Arbresle
<http://www.couventdelatourette.fr>*

CARMEL DE FOURVIÈRE À LYON

Les premières carmélites arrivent à Lyon en septembre 1616. Conduites par la première prieure française du carmel de Paris, que des sœurs espagnoles formées par sainte Thérèse d'Avila avaient fondé, et confortées par une apparition de sainte Blandine, elles établissent un nouveau monastère sur la colline de la Croix-Rousse, au-dessus de l'amphithéâtre des Trois Gaules dont on ignore alors l'emplacement. Elles le dédient à Notre-Dame de Compassion.

Dès lors, la présence carmélitaine ne connaît aucune interruption à Lyon. La Révolution française a beau les chasser de leur monastère, les religieuses se cachent par petits groupes dans la presqu'île. Cinq sont emprisonnées ; l'une d'elles est même guillotinée. Mais dès 1804, elles peuvent revivre ensemble, changeant seulement de colline pour s'installer cette fois sur celle de Fourvière, d'abord à la Villa Florentine, ancien couvent de la Providence, puis en 1854 rue Radisson, à quelques rues de la basilique, au-dessus de la voie romaine et de l'ancien théâtre romain.



Aujourd'hui encore les moniales y mènent leur vie de prière, faite de solitude jusque dans le travail, mais aussi de vie fraternelle intense. Elles ont un atelier de reliure et un autre de restauration de pièces anciennes en cire. Pour cette dernière activité, la sœur experte, maintenant âgée, apprend le métier à des religieuses encore « en apprentissage ». Sœurs cloîtrées, elles n'ont pas d'hôtellerie mais ouvrent leurs caves voûtées, situées sous leur chapelle, aux groupes désireux de se réunir quelques heures.

La communauté a connu une expérience rare en 2004 : l'accueil définitif des huit carmélites du monastère de Roanne. Cette communauté, gagnée par l'âge, ne pouvait plus assurer la charge de son carmel et fut invitée par Mgr Barbarin à s'associer à celui de Fourvière, qui réfléchissait depuis plusieurs années à son propre avenir. Fermeture et vente d'un monastère, rénovation de l'autre, déménagement, la création de la nouvelle communauté a été jalonnée d'intenses péripéties mais a surtout exercé les sœurs autant au détachement qu'à l'accueil. Actuellement elles sont 18, dont deux novices.



La vente du carmel de Roanne a aussi permis la rénovation de la chapelle en 2010 : à l'intérieur, face au narthex en verre, a été installée la façade de l'autel en marbre blanc de l'ancien couvent représentant la déposition du Christ. L'autel lui-même, du XXI^e siècle, contient des cendres de sainte Blandine et de saint Irénée reçues au XVII^e siècle.



Une grande croix se détache au fond du chœur avec un Christ souriant. À ses pieds, une Vierge en bois doré rappelle la compassion. Des tableaux marouflés, venus du premier monastère, et des vitraux du XIX^e siècle complètent l'ensemble où, dans un profond sentiment de paix, s'entremêlent ainsi modernité et héritage du passé.

*Carmel de Fourvière
21 rue Roger Radisson 69005 LYON*

LE COUVENT DOMINICAIN DU SAINT-NOM DE JÉSUS À LYON

Le couvent du Saint-Nom de Jésus fête cette année les 150 ans de la consécration de son église. Les frères dominicains s'établissent dans le quartier pauvre des Brotteaux et commencent la construction de leur couvent en 1857, dans la période de restauration de l'Ordre des Prêcheurs en France, menée par le Père Lacordaire. Cette fondation avait un caractère particulier, puisqu'elle avait pour but de permettre aux frères qui le souhaitaient de demeurer dans la voie d'une stricte observance, c'est-à-dire d'une vie très ascétique.



L'architecture du couvent est d'un néo-gothique très réussi, avec son cloître longtemps à ciel ouvert¹, et l'église a une touche très dominicaine avec sa galerie de vitraux de saints et de saintes de l'Ordre, le long de la nef, sa chapelle du Rosaire, et la Vierge de miséricorde.

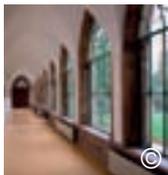
Lorsque les frères furent expulsés en 1903, le couvent fut racheté par une association de laïcs et l'église devint une paroisse, que les frères dominicains animèrent dès leur retour après la guerre de 1914. Les anciens du quartier se souviennent avec émotion de la présence dominicaine à l'école, aux scouts, aux colonies de vacances, à la salle de cinéma, à la bibliothèque, à la vie montante, à la conférence saint Vincent de Paul jusque dans les années 80...

(1) Cf. sur www.dominicains.fr « Le couvent du St Nom aux origines ».

Aujourd'hui, 27 frères habitent le couvent, dans une certaine harmonie des générations, de 28 à 100 ans, et des nationalités (française, irakienne, congolaise, espagnole, portugaise, vietnamienne, polonaise).

Deux frères animent la paroisse comme curé et vicaire, plusieurs frères portent la programmation de notre centre culturel de l'Agora Tête d'Or², d'autres enseignent la théologie ou la philosophie, travaillent pour des revues de théologie, ou assurent divers ministères, au pèlerinage du Rosaire, auprès d'aumôneries de lycées, d'hôpital, des gens du voyage, ou auprès de communautés vietnamienne, chaldéenne et portugaise, sans compter les conférences, les prédications de retraite, les accompagnements des fraternités laïques dominicaines ou d'autres groupes, et les accompagnements spirituels.

Notre couvent accueille aussi des jeunes frères en fin de formation et qui se préparent aux ordres, profitant de l'enseignement de la faculté de théologie de Lyon.



Notre vie est rythmée par une liturgie chorale des grands offices de la journée, Laudes et Vêpres, par la messe conventuelle et par les chapitres, réunions mensuelles de la communauté, où se décide ensemble ce qui relève de notre vie commune.

Prochainement, nous allons commencer d'importants travaux de réparation du cloître, qui souffre d'infiltrations et se dégrade dangereusement. Mais cela ne devrait pas trop gêner ni nos offices ni nos activités.

*Le prieur
Couvent du Saint-Nom de Jésus
93 rue Tête d'Or 69006 LYON
<http://www.dominicains.fr>*

(2) Cf. www.agoratetedor.com

INDEX DES ARTICLES DES AMIS DES MONASTÈRES CONSACRÉS AUX COMMUNAUTÉS CITÉES

La revue *Les Amis des Monastères* a déjà consacré tout ou partie d'anciens numéros aux communautés citées :

- | | |
|-----------------------|---|
| N° 124 - octobre 2000 | L'abbaye de Pradines |
| N° 136 - octobre 2003 | L'Ordre des Chartreux |
| N° 155 - juillet 2008 | Le Corbusier et l'architecture religieuse |
| N° 156 - octobre 2008 | Les regroupements des monastères
(dont les carmels de Roanne et Fourvière) |
| N° 161 - janvier 2010 | Notre-Dame des Neiges |

Vous pouvez les consulter en ligne, sur le site de la Fondation :

www.fondationdesmonasteres.org / Publications / Archives revue

L'ESPACE CULTUREL DU CHRISTIANISME À LYON (ECCLY)

Dans le cadre de l'aménagement par la Ville de Lyon de l'ancien Hôpital de l'Antiquaille, sur la colline de Fourvière, est né un important projet patrimonial autour du lieu-dit « le Cachot de Saint Pothin ».

Site inscrit au patrimoine de l'UNESCO, la colline de Fourvière symbolise une des plus brillantes périodes de l'histoire de la ville lorsqu'elle s'appelait Lugdunum et qu'elle était la prestigieuse capitale politique, économique, militaire de la Gaule, durant les deux premiers siècles de l'empire romain. À ce titre, elle est déjà dotée d'un riche musée de la civilisation gallo-romaine, unique en France, inséré au lieu-même du pouvoir romain, au cœur de vestiges remarquablement restaurés et qui attirent chaque année plusieurs dizaines de milliers de visiteurs.

Mais la colline de Fourvière est également reconnue comme le lieu d'émergence en Gaule d'une première communauté chrétienne organisée, dès avant la fin du II^e siècle. Grâce au témoignage rapporté par l'historien Eusèbe de Césarée, au début du IV^e siècle, la lettre communément appelée « des chrétiens de Vienne et de Lyon à leurs frères d'Asie » relate le martyre de ces premiers chrétiens autour de l'évêque Pothin, mort en 177, sous le règne de l'empereur Marc-Aurèle, dans un cachot sur la colline de Fourvière, alors siège du pouvoir politique romain¹.

Au long des dix-huit siècles de leur histoire, les Lyonnais n'ont pas cessé d'honorer la mémoire de ces martyrs, en des lieux qui se sont déplacés selon les époques, de la Croix-Rousse aux rives de la Saône, jusqu'à la fin du Moyen-Âge.

Après une éclipse, on se soucie à nouveau de la mémoire des martyrs de Lyon qu'on localise, du XVI^e au XX^e siècle à l'Antiquaille. En effet, on découvre là, sous le couvent des Visitandines, une cavité souterraine aménagée, considérée alors comme un vestige de l'époque romaine et devenue « cachot de saint Pothin », à la mémoire du vieil évêque, qui va fixer pour trois siècles celle des martyrs de 177, morts torturés, étouffés dans les prisons ou décapités sur la colline de Fourvière.

(1) « La grandeur de la persécution qui s'est produite ici, la violente colère des païens contre les chrétiens, tout ce qu'ont supporté les bienheureux martyrs, nous ne sommes pas capables de le dire et il n'est pas possible non plus de le décrire en détail. (...) »

Tout d'abord, ils endurèrent généreusement les sévices que la foule ameutée multipliait contre eux. Hués, frappés, trainés à terre, dépouillés, lapidés, séquestrés, ils subirent tout ce qu'une populace enragée se plaît à infliger à des adversaires et à des ennemis.

Puis on les fit monter au forum. Interrogés devant le peuple par le tribun et les premiers magistrats de la ville, ils confessèrent leur foi ; ils furent ensuite enfermés dans la prison jusqu'à l'arrivée du légat. Plus tard, ils furent conduits devant le légat, et cet homme usa de toute la cruauté habituelle à notre égard... »

Lettre des chrétiens de Vienne et de Lyon à leurs frères d'Asie, rapportée par Eusèbe de Césarée.

Ce n'est qu'à partir du milieu du ^{xx}^e siècle que l'identification des vestiges de l'amphithéâtre sur la Croix-Rousse va déterminer un autre lieu de mémoire incontestable, centré sur la figure légendaire de Blandine et de ceux des martyrs livrés aux bêtes au cours des jeux du cirque. Lors de la fermeture de l'Antiquaille, « Le cachot de saint Pothin », lieu hautement symbolique, est apparu à beaucoup comme faisant partie intégrante du patrimoine culturel lyonnais à sauvegarder.

C'est ainsi qu'en 2005 est née l'ECCLY, association loi 1901, qui loue 900 m² de l'ancien hôpital en pleine restructuration et prépare avec le soutien des pouvoirs publics, l'ouverture d'un Parcours Historique scénographique du Christianisme à Lyon, prévu pour la fin 2013.

La rénovation du « cachot de saint Pothin » et de la crypte des Mosaïques, datant comme celles de la basilique de Fourvière, de la fin du ^{xix}^e siècle, constitue le cœur du parcours dans sa partie souterraine, restaurée sous l'égide des Monuments Historiques. Leur visite sera précédée de plusieurs salles qui permettront de situer l'événement de la persécution des chrétiens de 177, à partir du document archéologique fondateur de la mémoire lyonnaise que constitue cette lettre des « chrétiens de Vienne et de Lyon à leurs frères d'Asie ».

La deuxième partie du parcours évoquera, une fois passée l'ère des persécutions au ^{iv}^e siècle, plusieurs étapes tant en Orient qu'en Occident d'un millénaire d'histoire (^v^e – ^{xvi}^e siècles) mettant en valeur l'héritage du patrimoine culturel, spirituel et artistique du christianisme.

A.V.R.

Espace Culturel du Christianisme à Lyon (ECCLY)
eccly.lyon@gmail.com <http://www.eccly.fr>



Le cachot de saint Pothin.

*Jean-Marie Refflé, Martial Couderette © Région Rhône-Alpes,
Inventaire général du patrimoine culturel / Ville de Lyon, 2001 – ADAGP.*

LE MUSÉE D'ART RELIGIEUX DE FOURVIÈRE

La colline de Fourvière, « la colline qui prie », n'abrite pas seulement une basilique et un carmel : à droite du parvis se niche un musée privé d'art sacré aux collections et aux projets multiples, le Musée d'Art religieux de Fourvière.

Créé en 1960 à partir des ex-voto du sanctuaire, des documents relatifs à sa construction et de la riche collection de statues de la Vierge qu'un ancien recteur avait réunie, il est confié en 1984 à Bernard Berthod, spécialiste de l'art liturgique et consultant de la commission pontificale pour les biens culturels de l'Église. À une période où ni l'art sacré, ni l'art du XIX^e siècle ne jouissaient de la faveur qu'ils connaissent aujourd'hui, il entreprend de faire découvrir à un large public le patrimoine religieux chrétien, français ou étranger.

Le musée compte de riches collections :

- orfèvrerie religieuse, du XVIII^e au XX^e siècle, notamment des orfèvres lyonnais comme Armand-Calliat.
- textiles liturgiques, avec plus de 5 000 pièces de paramentique du XVIII^e au XX^e siècle, représentatives de la soierie lyonnaise.
- fond de dessins, lavis, aquarelles de maisons de soieries ou d'ateliers d'orfèvrerie.
- objets relatifs à la construction de la basilique (modélos, dessins, maquettes...)
- ex-voto et objets de dévotion populaire.
- statuaire, principalement statues mariales dont une du XIII^e siècle.

Puisant dans ses collections et profitant de ses contacts privilégiés avec les mondes catholique et orthodoxe, le musée organise régulièrement des expositions temporaires variées (« Les visages de Marie », « Oural, terre de ferveur »), voire inédites (« Les jouets religieux », « Les souliers de l'Église ») et présente d'importantes rétrospectives d'artistes contemporains, créateurs d'art sacré, comme Arcabas et Goudgi.



(Exposition « Corpus Christi » du 13 mars au 16 juin 2013).

Enfin le musée de Fourvière expose le Trésor de la basilique qui rassemble des pièces d'orfèvrerie du XIX^e et XX^e siècles. La plus grande partie date de la construction de la basilique, à la fin du XIX^e : pour répondre au vœu du cardinal Ginouilhac d'édifier un grand sanctuaire en l'honneur de la Vierge Marie, de nombreuses familles lyonnaises, parfois très modestes, sont venues apporter une offrande à la Commission de Fourvière : argent mais aussi objets d'orfèvrerie, pierres précieuses, broderies d'or... Certains dons ont été faits par des personnalités comme le cardinal Fesch, oncle de Napoléon Ier et archevêque de Lyon, ou Napoléon III, lors de son passage à Lyon. Parmi les pièces remarquables du Trésor, on trouve la couronne de Fourvière, réalisée avec toutes les pierres offertes par les Lyonnais et un ensemble de vases sacrés créé par Armand-Calliat pour la basilique.

Pour honorer ces dons et ne pas dénaturer la finalité de des objets, ils sont régulièrement utilisés pour la liturgie et les grandes cérémonies de l'année. Art et foi se rejoignent alors.

A. V. R.

*Musée d'Art religieux de Fourvière
8 place de Fourvière 69005 LYON
<http://www.lyon-fourviere.com>*

DES PREMIERS MAGNÉTOS DE RADIO FOURVIÈRE AUX STUDIOS NUMÉRIQUES DE RCF

Face à l'éclosion des radios libres, après mai 1981, le père Emmanuel Payen, futur recteur de la basilique Notre-Dame de Fourvière, lance l'idée d'une radio chrétienne. Le cardinal Renard et son successeur Mgr Decourtray l'y encouragent : « Vous ferez une radio vraiment chrétienne, sans complexe mais aussi sans triomphalisme, une radio qui dit la Bonne Nouvelle de Jésus-Christ à travers toute la vie des hommes. ».

C'est ensemble que les églises catholique, réformée, luthérienne, apostolique arménienne, orthodoxe, évangéliste baptiste et anglicane décident de créer Radio Fourvière, réseau de radio chrétienne œcuménique. Des greniers de la basilique de Fourvière, Radio Fourvière commence à émettre le 1er avril 1982.

De la simple radio locale au réseau RCF

À l'occasion du voyage du pape Jean-Paul II à Lyon en 1986, onze radios diocésaines mutualisent leurs moyens au sein de l'association Fourvière Région.

Dans les années 90, la radio passe au satellite et ensuite au numérique. En 1996, l'Association Fourvière Région décide de porter le nom de RCF (Radio Chrétienne en France). Aujourd'hui RCF rassemble 63 radios et 240 fréquences, réparties sur l'ensemble de la France et en Belgique, mais est également présent sur le web, les smartphones et les supports numériques. RCF accompagne tous les jours plus de 5000 000 auditeurs et chaque semaine plus d'un million d'auditeurs aux motivations variées, puisque parmi eux 53% sont des chrétiens pratiquants, 30% sont non-pratiquants et 17% sont sans ou d'une autre religion.

RCF est une radio qui donne une information nationale et de proximité, avec plus de quatre heures de programme local par jour (grâce à des « décrochages » comme le pratique FR3). Elle allie spiritualité, détente, rencontres, débats ... Les journalistes de RCF s'attachent à rendre compte objectivement de l'actualité locale, nationale,

internationale, généraliste et religieuse, tout en portant le message d'espérance de la foi chrétienne.

Un réseau riche de 3000 bénévoles

La grande originalité de RCF est de reposer sur l'engagement de pas moins de 3000 bénévoles, attirés par le souci de donner du temps à l'Église, de partager ses compétences et de participer à la vie d'une radio.

À Lyon, le siège de RCF en compte 200 et les radios locales de 20 à 100, dans un ratio de 10 bénévoles pour un salarié. Chacun offre un temps variable, allant de la demi-journée hebdomadaire au plein-temps parfois. Ce sont des auditeurs qui se proposent spontanément ou des personnes attirées par le bouche à oreille, d'expérience et de milieu très variés : les uns sont de jeunes retraités, ayant ou non exercé de grandes responsabilités professionnelles, les autres sont des étudiants, des mères au foyer, d'autres des prêtres ... À Lyon, les âges vont de 19 à 80 ans !

Au sein du pôle bénévolat, la gestion de ces bénévoles se fait en plusieurs étapes : entretien pour attribuer le poste le plus adéquat, convention d'engagement dans la fidélité. Les fonctions sont très diverses : technique, comptabilité, ressources humaines, mécénat, assistantat de production, secrétariat, accueil, boutique RCF, sonothèque, relations avec les auditeurs ... Variété qui trouve son unité dans le souci commun de participer à cette œuvre d'évangélisation que résume bien le slogan de RCF : « la radio dans l'âme ».

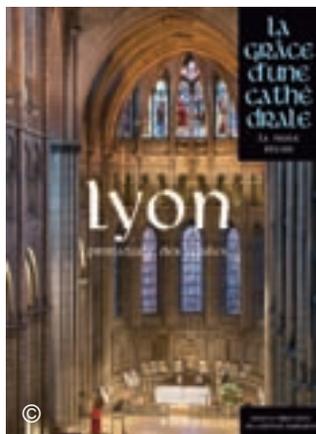
A.V.R.



www.rcf.fr

(NDLR : La Fondation des Monastères a conclu cette année un partenariat avec RCF pour une courte rubrique mensuelle diffusée sur RCF le samedi matin qui emmène à la découverte d'une communauté monastique. Les fraternités de Jérusalem de Vézelay, le carmel du Reposoir et l'abbaye Notre-Dame des Neiges ont déjà participé à ces émissions. Vous pouvez les réécouter à partir de la page d'accueil du site de la Fondation : www.fondationdesmonasteres.org ou à partir de podcast.rcf.fr, onglet "culture et société")

UN OUVRAGE D'ART CONSACRÉ À LA PRIMATIALE SAINT-JEAN DE LYON



Entre la Saône et la colline de Fourvière, la cathédrale Saint-Jean de Lyon déploie la grâce et la splendeur de presque deux millénaires d'histoire, d'art et de foi. La pierre et la lumière y dominant, rappelant la simplicité des premiers temps chrétiens. C'est ici, après le sacrifice en 177 de sainte Blandine et des martyrs de Lyon, qu'est née la primatiale des Gaules, la plus ancienne église de France.

Pendant que se terminait le grand chantier de rénovation de la façade, le cardinal Philippe Barbarin, archevêque de Lyon, a dirigé l'édition d'un ouvrage exceptionnel de la collection « La grâce d'une cathédrale », publié fin 2011. Pour sa réalisation, il s'est entouré de trente-trois auteurs, les meilleurs spécialistes de l'édifice sacré, qui ont développé trois grandes parties thématiques : l'aventure de sa construction, des premiers temps chrétiens jusqu'au chantier contemporain ; puis la description détaillée de l'édifice et de ses merveilles (son architecture sobre et élégante, ses décors sculptés uniques, ses vitraux, ses cloches, son horloge) ; enfin, la riche histoire de la vie civile et religieuse de la primatiale au cœur de la cité. L'ensemble compte plus de 500 pages et 600 illustrations, dont un important reportage photographique inédit.

Ce volume est le troisième de la collection dirigée par Mgr Joseph Doré, archevêque émérite de Strasbourg, théologien et éditeur, consacrée aux grandes cathédrales de France. Depuis celui-ci, quatre autres titres ont enrichi la collection : Rouen, Amiens, Paris et Chartres. Son souci est de proposer « des ouvrages qui pourraient ouvrir à ce patrimoine un accès à la fois scientifiquement fondé et ouvert à un public de large culture, à la fois respectueux de la destination spirituelle et liturgique de ces édifices et capable de parler à la sensibilité et à l'intelligence de bien d'autres que les fidèles chrétiens ».

A.V.R.

CLOÎTRES D'ICI ET D'AILLEURS

Le cloître du « Damenstift » de Hall (Autriche)

Après un cloître de chartreux, un cloître de cathédrale, un cloître de chanoines réguliers et des cloîtres de bénédictins, nous vous présentons un cloître de dames nobles.

L'archiduchesse Magdalena d'Autriche (1532-1590) était la fille de l'empereur Ferdinand Ier de Habsbourg (1503-1564) et d'Anne Jagellon, princesse de Hongrie, qui était la nièce de l'empereur Charles Quint et aussi la tante de Marie de Médicis, épouse du bon roi Henri IV.

En 1567, après la mort de leur père qui avait désiré cette fondation, son frère l'archiduc Ferdinand du Tyrol fit édifier à Hall, dans le Tyrol, un couvent pour ses trois sœurs célibataires, Magdalena, Margarethe (1536-1566) et Helena (1543-1574). En 1569 les deux archiduchesses Magdalena et Helena (l'aînée comme fondatrice et première abbesse) et quarante grandes dames vinrent s'y installer, à proximité de la cour qui résidait fréquemment à Innsbruck, mais à une distance suffisante pour y vivre une vie pieusement retirée, adonnée à la prière et à la charité.



Les bâtiments conventuels et l'église de style encore Renaissance, sont l'œuvre de Giovanni et Alberto Lucchese, des architectes italiens. Ils furent modifiés au début et à la fin du XVII^e siècle. Près du couvent des Dames fut édifié un couvent et une église pour les Jésuites qui assuraient le soin spirituel des sœurs issues de l'aristocratie autrichienne.

Après la mort de leur tante Magdalena, d'autres archiduchesses d'Autriche se retirèrent au couvent de Hall, Maria Christina (1574-1621), qui devint abbesse de Hall en 1612 après sa séparation d'avec Sigismond Bathory, prince de Transylvanie, et Eleonore (1582-1620).

Le couvent des Dames de Hall prospéra jusqu'à sa suppression par l'empereur Joseph II en 1783. Les bâtiments du couvent furent alors sécularisés et utilisés à divers usages profanes, notamment comme hôpital.

En 1912, sous l'impulsion de l'archiduc François Ferdinand, alors héritier des couronnes d'Autriche-Hongrie et qui sera assassiné à Sarajevo, l'institut des Filles du Cœur de Jésus, congrégation contemplative fondée en Belgique en 1872 par la bienheureuse Marie de Jésus Deluil-Martiny (1841-1884), est appelé à Hall pour redonner vie au couvent. La communauté des Filles du Cœur de Jésus a fêté en 2012 le centenaire de sa présence à Hall.



CHRONIQUE JURIDIQUE

RETOUR SUR LA COLLECTE DE FONDS

Entretien avec Daniel Bruneau
Directeur de la recherche de fonds et de la communication
aux petits frères des Pauvres

Depuis notre précédente chronique sur les appels à la générosité publique, parue dans le n° 165 de janvier 2011, nous avons pu observer qu'un certain nombre de communautés n'ont pas encore tout à fait intégré que lorsqu'un appel aux dons est effectué à leur initiative, ayant pour résultat l'envoi de chèques à la Fondation des Monastères, et libellés à son ordre, la Fondation doit avoir été avertie au préalable. Elle doit même avoir donné son accord exprès, si le texte de cet appel déroge au texte proposé par la Fondation elle-même. Et cette consigne est valable pour tout support de communication, à commencer par internet, ce qui est trop souvent oublié.

Cette chronique est donc tout d'abord l'occasion pour nous de renvoyer les responsables des communautés au n° 165 de la revue¹, et à la charte mise en ligne dans la base documentaire sur le site de la Fondation, afin que les bonnes pratiques, indispensables à mettre en place, progressent toujours.

Par ailleurs, ayant recueilli l'expérience récente de quelques communautés qui ont eu recours à des professionnels de la collecte, nous avons voulu en savoir davantage sur différents aspects d'un tel choix. C'est à un spécialiste et ami, Daniel Bruneau, directeur de la recherche de fonds et de la communication aux petits frères des Pauvres, que nous avons posé nos questions. Nous le remercions de la précision de ses réponses.

Comment se lancer dans la collecte de fonds ?

Avant de se lancer dans une opération de collecte de fonds, il faut déterminer les objectifs et mettre en œuvre les moyens adaptés. Ce n'est pas la même chose de vouloir collecter quelques milliers d'euros ou quelques millions. Si les espérances sont importantes, il faut accepter de passer par des moyens professionnels. Ce qui veut dire, si on n'a pas les compétences internes, d'avoir recours à une agence, de préférence spécialisée.

(1) Il est consultable en ligne : www.fondationdesmonasteres.org / Publications / Archives revue.

Comment choisir une agence ?

En soi, c'est déjà un métier ! Il faut se renseigner sur les agences spécialisées (voir la note « Ressources ») car toutes les agences de communication ne sont pas aptes à collecter des fonds. Cela fait appel à un savoir-faire particulier. Beaucoup d'agences de communication savent dépenser un budget de manière plus ou moins pertinente, mais faire rentrer l'argent n'est pas dans leur responsabilité, ni dans leur schéma intellectuel !

Dans une grande organisation, pour sélectionner une agence, on rédige un cahier des charges pour exprimer qui on est et ses besoins (ou au moins un « brief » plus succinct), on fait un appel d'offres... Dans une organisation plus modeste, on peut se contenter de rencontrer quelques agences (2 ou 3) et leur demander des propositions. Attention toutefois de rester honnête, on ne peut demander beaucoup sans payer sauf si l'agence est volontaire pour faire du mécénat. Les agences sont des entreprises comme les autres qui emploient du personnel souvent très qualifié et donc cher. Toute peine mérite salaire (Lc 10, 7). On ne peut pas non plus utiliser leurs recommandations sans travailler avec eux. Le caractère non lucratif n'autorise pas tout, qui plus est quand on porte les valeurs de l'Évangile, on doit être exemplaire.

Comment travailler avec une agence ?

Il est indispensable que l'agence ait un interlocuteur dédié, au sein de la communauté ou en dehors de celle-ci mais proche intellectuellement, apte à comprendre ce qui se joue et à prendre les décisions du quotidien. Une formation de type marketing, communication ou commercial peut constituer une base. L'agence doit présenter un plan d'actions, des plannings, budgets... Toutes les actions et les budgets doivent être validés préalablement par la communauté et tous les messages aussi. Si on est ambitieux, il faut accepter de se former pour comprendre. Tous les ans, l'Association française des fundraisers (collecteurs de fonds professionnels) organise un séminaire pour la recherche de fonds des organismes religieux. C'est très intéressant.

Comment éviter les dérives ?

Il peut y avoir deux types de dérives : la facturation - même si la plupart des prestataires sont honnêtes- et la communication qui peut devenir déraisonnable. L'essentiel, c'est de conserver la maîtrise de l'opération en ne se défaussant pas complètement de la responsabilité sur l'agence. Il n'y a pas de bonne agence sans bon client. Celui qui paye doit rester le décideur final. C'est fondamental. À lui d'acquiescer la compétence.

Combien coûtent la collecte de fonds et le recours à une agence ?

Il faut savoir que collecter des fonds coûte ; cela peut paraître paradoxal voire déplorable, mais c'est comme ça. Il faut semer (investir) pour récolter. Même dans une économie monastique, on sait bien que produire coûte. Nos structures ne sont pas que des êtres purement spirituels. Le coût global dépend de la méthode employée (publipostage, événement...), de l'objectif (recrutement de nouveaux donateurs ou fidélisation beaucoup moins onéreuse), du contexte et de bien d'autres paramètres (dates, actualité...). Il faut éviter l'amalgame simplificateur : frais d'agence = frais de collecte. Les frais d'agence proprement dits (honoraires) ne représentent la plupart du temps qu'une part modeste du budget de l'opération (4 à 5 %). Pour les publipostages, les frais postaux constituent le coût le plus important (souvent 50 % du total des dépenses) ; les frais de location de fichiers et de traitement des adresses représentent aussi une part substantielle (20 à 30 %) ; il faut aussi rétribuer les routeurs, imprimeurs, fabricants d'enveloppes... Au final, si on arrive à limiter les frais de collecte à 25 ou 30 %, c'est bien ; mais cela on ne le voit qu'à la fin de l'opération car ce ratio est plus façonné par les recettes que par les dépenses. La dépense est certes importante, mais le résultat bien plus : mieux vaut dépenser un euro pour en gagner deux, que 0,5 pour en gagner un car au final le bénéfice (pour financer l'action) est double.

Pour limiter les risques et motiver l'agence n'a-t-on pas intérêt à lui accorder un pourcentage sur les recettes ?

C'est typiquement une fausse bonne idée, à bannir complètement. C'est un leurre. L'agence - ou n'importe qui d'autre - n'a pas de raison de prendre le risque à la place du client. Si elle le fait, le client le payera in fine. Outre le risque financier, il y a risque de dérive dans le marketing ; pour s'assurer une meilleure rémunération, le prestataire peut être tenté d'avoir recours à un mode de communication « agressif », par exemple excessivement culpabilisant

ou mensonger. Il ne faut donc jamais accepter ce type de proposition et encore moins la proposer. Mieux vaut négocier un emprunt dans une banque, au moins les rôles sont clairement établis et les conditions claires.

Peut-on se passer de professionnels agence ou collaborateurs pour une campagne de publipostage ?

C'est difficile. C'est une forme de communication très spécifique, faisant appel à des technologies sophistiquées et à un marketing très élaboré, notamment pour la sélection des « cibles » pour être performante. D'autres moyens de collecte peuvent être plus simples à gérer kermesse, tombolas, site internet...

Comment gérer les dons ?

Là aussi, il faut être professionnel. Notre monde vit dans une frénésie bien loin de la paix monastique. Si le donateur n'a pas eu un remerciement et son reçu fiscal ou que son chèque n'a pas été débité au bout de quelques jours, il s'impatiente. Il sera d'autant plus exigeant que son don sera important. Peut-être sera-t-il plus tolérant envers une communauté qu'à l'endroit d'une association importante, mais ce n'est pas sûr. Il faut donc s'organiser. Pour des campagnes de grande envergure, on fait appel à des prestataires de service spécialisés pour encaisser les dons, éditer les reçus fiscaux, tenir à jour le fichier informatique. À petite échelle, il faut néanmoins informatiser le fichier ; même avec un tableur type Excel, on peut tenir un fichier. Il existe aussi des logiciels de gestion d'association très populaires et qui permettent d'obtenir un bon résultat. En revanche, il faut se méfier des solutions « maison » développées par un « bidouilleur » informatique plus ou moins compétent. Il peut arriver à un bon résultat mais qu'advient-il s'il quitte la communauté ? Qui d'autre saura le faire évoluer ? Dans ce cas, il est impératif de se faire conseiller dès le départ.

Qui est responsable de la campagne en cas de recours à une agence ?

La responsabilité comporte bien des facettes. La responsabilité notamment pénale est celle de l'organisme au nom duquel l'appel de dons est fait. Il ne peut se cacher complètement derrière l'agence ou plaider son incompétence. Cela peut être un peu court dans certains cas. Pour autant, l'agence n'est pas exonérée de sa responsabilité propre. Elle a une obligation de conseil, elle est responsable des prestataires qu'elle supervise...

Du point de vue légal, que faut-il faire ?

*Si la campagne est nationale et ne porte pas sur une cause strictement religieuse, il faut faire une déclaration préalable d'appel à la générosité du public auprès de la préfecture. Certains modes de collecte sont soumis à autorisations préalables (loteries). Il faut aussi être vigilant sur l'aspect fiscal car toute communauté religieuse n'a pas le droit d'établir des reçus fiscaux. Les communautés pourront se reporter au **Guide Fiscal des Communautés** qu'elles connaissent.*

*Il faut aussi penser aux obligations par rapport à la loi Informatique et libertés ; aux obligations comptables et de transparence. Il convient d'être prudent et de se renseigner auprès de la **Fondation des Monastères** qui a élaboré une charte spécifique (voir le site de la FDM). A noter que si c'est la **Fondation des Monastères** qui réceptionne les dons, c'est à elle qu'incombent les déclarations.*

Quel dernier conseil donneriez-vous ?

Si on a du mal à demander de l'argent, il faut relire saint Paul, (notamment 2 Co 9, 6-12), que je considère comme le saint patron des collecteurs de fonds ! Plus prosaïquement, il faut se former et se faire conseiller.

Ressources :

AFF – Association Française de Fundraisers –

6, rue de Londres – 75009 Paris

France générosités – 15/17, rue Albert – 75013 Paris

Ouvrages :

- *Collecte de fonds et philanthropie : Droit et fiscalité* de Perrine Daubas, Sébastien Bigot de la Touanne ; Juris Associations/Dalloz, 2009
- *Se lancer dans la collecte de fonds privés* de Perrine Daubas et Vincent Edin, décembre 2012
- *Marketing et communication des associations* de Pierre Birambeau, Sophie Rieunier et autres ; Dunod, 2008

LE SECRET PASTORAL EN DROIT CANONIQUE ET EN DROIT FRANÇAIS

Une fois n'est pas coutume ! Il nous a paru intéressant d'insérer une recension dans la chronique juridique de notre revue. En effet, un important ouvrage vient de paraître sur une matière délicate que nous avons déjà abordée dans ces colonnes¹.

La détermination du secret chez les ministres du culte

Le secret pastoral en droit canonique et en droit français

Bernard du PUY-MONTBRUN,

480 pages, Salvator 2012, 27 €

Cette vaste entreprise mérite qu'on s'y arrête : voici une véritable « Somme » sur un sujet sensible pour l'Église, tant en droit canonique qu'en droit civil, car il y va de la crédibilité de ses ministres à respecter la dignité de la personne humaine.

L'auteur commence par brosser une vaste fresque historique des sou-bassements du secret, largement relié à celui de la confession mais qui le dépasse, et dont il repère les traces dans la Révélation déjà. Mais le secret des pasteurs de l'Église est surtout lié à l'émergence de celui imposé aux confesseurs. On passera assez tôt d'une pénitence publique à une pénitence privée, justement pour mieux assurer le respect du secret entourant la faute. Saint Léon le Grand ordonne « la confession secrète des péchés secrets et le silence absolu de la part du confesseur. » De graves sanctions, allant jusqu'à la déposition du prêtre, viendront protéger ce secret. Saint Thomas d'Aquin recherchera le fondement de cette obligation sacerdotale dans le caractère même de la fonction du prêtre, ministre de Dieu, et il ajoute : « or Dieu ne révèle pas, mais couvre les péchés. » Aussi aucune autorité humaine, fût-elle papale, ne peut contraindre à violer ce secret - seul le pénitent ayant le pouvoir de relativiser éventuellement cette obligation. L'auteur note que le secret médical grandira justement à l'ombre du secret sacramentel, même si ses modalités en seront différentes.

Le parcours historique se poursuit. À l'époque tridentine, il est intéressant de noter que la mise en place du confessionnal vient comme signifier ce secret : la grille, qui protège les regards respectifs, favorise l'aveu et en garantit la discrétion puisque l'autre n'est pas directement reconnu. Pour protéger les religieux des intrusions abusives de leurs Supérieurs, Clément VIII en 1593 interdit à ceux-ci d'entendre régulièrement les confessions de leurs sujets – prohibition de principe toujours actuelle (c. 630 § 4). De leur côté, les moralistes se pencheront sur les

(1) Cf. *Les Amis des Monastères*, n° 141 de janvier 2005, p. 26-34.

obligations du confesseur : prudence et discrétion dans les questions, mêmes vertus pour l'utilisation des connaissances acquises. À l'époque contemporaine, Pie XII – dans un discours de 1953 lors d'un congrès de psychothérapie – mettra en exergue le discernement lors du recours à la pratique psychanalytique : en effet, la libre association peut induire le patient à tout dire, alors que le prêtre ne dispose aucunement du droit de disposer des secrets confiés.

Le droit canonique, dans le Code de 1983, comprend 34 canons sur le secret pastoral, lequel dépasse largement le secret de la confession. Il est des secrets qui s'imposent dans la procédure judiciaire ou administrative. Des secrets qui visent des consacrés voire des laïcs, notamment lorsqu'ils sont associés au travail des ministres du culte en recevant une lettre de mission. Mécanisme plus large aussi que le secret professionnel en droit français, même s'il y a des espaces importants de recoupement.

Le secret le plus strict du point de vue ecclésial et canonique est le secret de la confession dont l'auteur rappelle les principaux caractères et qui a, pour corollaire moins connu, une obligation au moins morale qui pèse sur le pénitent : taire ce que le confesseur lui a manifesté par ses conseils au cours de l'admonition. Concrètement, il est rappelé avec justesse que le Supérieur religieux s'abstiendra toujours d'utiliser ce qu'il a su d'une confession, soit pour la distribution des charges soit pour le gouvernement. Toutes ces questions, bien connues des canonistes, sont présentées avec soin et largement référencées.

Mais il est bien d'autres formes de secret et l'auteur va les présenter avec soin : la célébration secrète du mariage, le secret des membres des Curies romaine ou diocésaine, le secret dans la procédure. Une dizaine de pages ont trait au secret dans la vie consacrée. Le secret entourera, par exemple, les délibérations du Conseil admettant ou rejetant l'accès à cet état de vie. Ce secret peut être imposé sous serment - au vu de l'importance de l'acte engagé - ce qui le rendra juridiquement absolu. La question plus large du secret en communauté est également abordée. Lorsque le Supérieur aura reçu des confidences, il devra rester discret sauf si le secret collectif devient possible avec l'accord de l'intéressé. Le secret doit également entourer le déroulement des élections et les débats des instances collégiales. Ce secret mutuel, note justement l'auteur, suppose ascèse et charité. Il y a là des pages qui méritent attention.

La seconde partie de l'ouvrage est consacrée tout naturellement au droit français. L'art. 378 du Code pénal protège le secret médical et très tôt la jurisprudence le transposera au secret sacerdotal. L'État fonde ce secret professionnel sur des considérations d'ordre public, à savoir le respect de la vie privée qui entraîne des obligations corrélatives de discrétion.

tion. La Cour de Cassation (Ch. Crim. 4 décembre 1891) protège et impose ce secret, qualifié « d'absolu et d'ordre public », aux prêtres catholiques « (que) leur connaissance des faits provienne de secret sacramentel ou non » à condition cependant que la confiance faite l'ait été en fonction de la qualité sacerdotale (Cass. Ch. Crim. 11 mai 1959). Le prêtre peut alors légitimement refuser, voire doit refuser de témoigner en justice. C'est là une facette importante de l'exercice de la liberté religieuse inscrite dans la *Déclaration des droits de l'homme* de 1789 ; un reflet aussi de la liberté de conscience qui doit pouvoir être protégée dans son expression. Aussi la garantie du secret ne sera pas réservée à l'exercice du seul culte catholique.

En 1992, les art. 226-13 et 14 et 434-1 et 3 du Code pénal permettent voire obligent les récepteurs à lever le secret si l'affaire concerne des violences sur mineurs de moins de 15 ans. Selon l'auteur, ce ne serait pas une remise en cause de la position traditionnelle : « En ce qui concerne les ministres du culte, la protection du secret professionnel lié à leur état ne connaît aucune modification... » (p. 401) ; ou encore : « le ministre (du culte) cité en justice est libre de se taire sans éprouver la moindre crainte révérencielle » (p. 444). Cette interprétation dans le sens de la continuité juridique fait fi du jugement du Tribunal Correctionnel de Caen rendu le 4 septembre 2001 qui a condamné un évêque pour « non-dénonciation d'abus sexuels sur mineurs de 15 ans. » Ce jugement, qui n'a pas été frappé d'appel mais que l'auteur critique vertement, montre bien en tout cas que le secret des ministres du culte n'est plus absolu ni d'ordre public, puisqu'en la matière invoquer la confiance protégée ne vaut que si celle-ci découle d'une « démarche spontanée de celui qui se confie envers celui qui la reçoit. » Et cette mise au point nous semble s'imposer auprès des ministres du culte qui doivent s'en souvenir s'ils étaient confrontés à cette situation, étant sauf le respect absolu du secret de la confession.

On le voit, ces questions restent d'interprétation délicate, d'autant que la position de l'Église catholique a considérablement évolué en la matière, notamment sous le pontificat de Benoît XVI dont on sait l'attachement à une tolérance zéro en matière de pédophilie. À la suite des Normes canoniques de 2010, la Congrégation pour la Doctrine de la Foi ne demande-t-elle pas aux responsables ecclésiastiques « d'agir dans les temps pour obtempérer aux lois du pays » ? La conscience collective a évolué et le droit à sa suite, n'en déplaît à l'auteur dont l'importance et la qualité de l'œuvre ne sont nullement remises en cause pour autant. Les responsables d'instituts, les juristes et canonistes bien sûr, les théologiens et moralistes aussi trouveront, à parcourir cet ouvrage, une mine inépuisable de renseignements et beaucoup de matière à réflexion.

A.M.

VIE DE LA FONDATION

UN NOUVEL ADMINISTRATEUR À LA FONDATION DES MONASTÈRES

Maître Isabelle Tanqueray, notaire à Noisy le Grand et amie de longue date de la Fondation, a été cooptée à l'unanimité par le conseil d'administration le 30 janvier dernier, en remplacement de Monsieur Patrice Magnier, décédé en 2012.

Composition à ce jour du Conseil d'administration de la Fondation des Monastères :

BUREAU

Dom Guillaume JEDRZEJCZAK Abbé émérite de l'abbaye Sainte-Marie du Mont des Cats (59)	Président
Père Hugues LEROY Prieur de l'abbaye Sainte-Marie de Paris (75)	Vice - Président
Monsieur Bernard VERNHES Versailles (78)	Trésorier
Monsieur Pierre AVIGNON Paris (75)	Secrétaire général

AUTRES ADMINISTRATEURS

Monsieur André DUPUY Montbrison (42)
Mère Myriam FONTAINE Abbesse de l'abbaye Notre-Dame de la Coudre (53)
Père François Marie HUMANN GUILLEMINOT Abbaye Saint Martin de Mondaye (14)
Mère Alix-Anne de LA BARRE de NANTEUIL Prieure du carmel de Compiègne (60)
Mère Véronique LAFORET Supérieure du monastère Saint-Dominique (40)
Dom Gérard MENEUST Abbé de l'abbaye Notre-Dame de Melleray (44)
Mère Marie Béatrice RETIF Abbesse de l'abbaye Saint-Louis du Temple (91)
Maître Isabelle TANQUERAY Notaire (93)

LE SITE INTERNET S'ENRICHIT

www.fondationdesmonasteres.org

Le site internet de la Fondation des Monastères est régulièrement enrichi de ses diverses publications : circulaires, plaquettes, guides, revue... N'hésitez pas à consulter la base documentaire réservée aux communautés. (Si vous n'avez pas ou plus les codes d'accès à cet espace, contactez la Fondation).

Mais désormais, à partir de ce site, tout visiteur peut également accéder à l'annuaire électronique des lieux monastiques.

Jusqu'à présent, la version numérique de cet annuaire n'existait que sous la forme d'une application iPhone et ne pouvait être consultée que par les détenteurs de matériel Apple.



Maintenant tous les visiteurs de notre site y ont accès : une carte de France situe les monastères, repérés par Ordres, et l'on peut, en cliquant sur le lieu qui nous intéresse, ouvrir sa fiche de présentation comportant toutes les informations que proposait l'annuaire papier publié par la Fondation en 2007 (adresse, coordonnées, horaires des offices, hôtellerie, artisanat...). Des photos accompagnent le tout. De plus, on peut être redirigé directement vers l'e-mail et le site de la communauté.

Cette mine d'informations vise les personnes, de plus en plus nombreuses, qui désirent faire une halte dans un monastère. Pour qu'elle soit le plus efficace possible, il faut qu'elle soit à jour et attirante : nous comptons sur vous pour nous communiquer les modifications à apporter à la fiche de présentation de votre communauté, ainsi que quelques photos (par mail à com@fondationdesmonasteres.org ou par courrier).

Cet annuaire électronique est également téléchargeable sur tous les smartphones et toutes les tablettes numériques pour être accessible partout, même loin d'un ordinateur.

NOTES DE LECTURE

Si loin si proche. Des monastères pour un monde nouveau
Alliance Inter Monastères 1961-2011

320 pages, EOS Verlag, 2012

Cet ouvrage, qui paraît simultanément en français, en anglais et en allemand, est publié à l'occasion des cinquante ans de l'AIM. Il veut à la fois nourrir la mémoire et informer sur le présent. C'est en 1961, en effet, à la suite de l'encyclique *Fidei donum* de Pie XII en 1957 et d'un vote du congrès des abbés bénédictins en 1959, qu'est créé au monastère des bénédictines de Vanves un secrétariat pour l'implantation monastique dans les pays de mission. Il a pour but de soutenir les fondations de monastères qui se multiplient alors en Afrique, en Asie et en Amérique latine. Le sigle AIM, heureusement choisi, signifie d'abord « Aide à l'Implantation Monastique » mais, du fait de l'évolution des situations et des mentalités, il prend en 1976 le sens d'« Aide Inter Monastères » et en 1997 celui d'« Alliance Inter Monastères ». Aujourd'hui, plus de 450 monastères sur tous les continents sont reliés par cette Alliance.

Dans une première partie, l'histoire des cinquante ans de l'AIM est retracée en connaissance de cause par le P. Martin Neyt, qui en est le sage et dynamique président depuis 1996. Suivent des souvenirs et des témoignages venant d'une quinzaine de moines et de moniales qui ont joué un rôle mémorable dans cette histoire. Avec raison, on a repris des textes publiés par des acteurs des premiers temps, tels que R. de Floris et M.B. de Soos, mais aussi J. Leclercq, Th. Merton, H. Le Saux et B. Griffiths, ou Mère Lazare de Seilhac. Tous ces témoignages sont précieux et nourriront la mémoire des jeunes moines.

Deux chapitres donnent une information et quelques réflexions sur la place du monachisme et des monastères dans le monde et dans l'Église aujourd'hui. On y trouve des statistiques sur le nombre des bénédictins et des cisterciens de la stricte observance (trappistes) dans le monde de 1960 à 2010, avec la confirmation de la baisse des effectifs en Europe et de leur croissance dans les autres continents. Mais, comme le note un

des auteurs, « la Bible nous rappelle la tentation que recèlent les recensements ». Il n'y a pas de statistiques concernant les bénédictines ou les cisterciennes, mais un long article sur la « Communion internationale des Bénédictines » (CIB), conduite par des sœurs américaines, et dont l'activité principale consiste à organiser des rencontres et des symposiums à travers le monde. Quatre contributions, venant de quatre continents, complètent cette information par une réflexion sur la place et le rôle du monachisme dans un diocèse de France (Mgr Rouet, à Poitiers), dans les Églises d'Asie, dans le paysage africain, où l'AIM apparaît come un précieux baobab, enfin en Amérique latine, où depuis 1972 les monastères bénédictins et cisterciens sont regroupés de façon très bénéfique dans un organisme de communion appelé EMLA.

Tout au long de son histoire, l'AIM a privilégié deux types d'action : la formation des jeunes et la solidarité entre les monastères d'un même pays ou d'une même région. Dans un premier temps, elle a envoyé des moines européens donner des sessions dans les monastères d'Afrique et elle a octroyé des bourses d'études. Puis elle a soutenu des écoles ou des instituts tels que la Structure Sainte-Anne pour l'Afrique de l'Ouest, l'Institut monastique des Philippines, ou le Centre Jean XXIII ouvert en 2007 au monastère de Vanves pour des moniales venant étudier à Paris. Important également en ce domaine est le *Bulletin* de l'AIM, né sous une forme très modeste dès 1965 et qui aujourd'hui publie deux numéros par an : il ne se contente pas de donner des nouvelles mais offre des dossiers pour l'étude. Au sommaire des numéros récents : l'art de gouverner, les psaumes, vivre sous la Parole de Dieu. Ces différentes réalisations sont présentées ici.

Les vingt dernières pages montrent discrètement le fonctionnement de l'AIM. Sœur Gisela Happ, qui en est la très efficace Secrétaire générale, traite du financement, dont elle a la responsabilité, tandis que sœur Dolores donne un aperçu des requêtes. Et il revient au P. Martin Neyt de présenter brièvement l'organigramme de l'AIM.

Ce livre est illustré de photos en noir et blanc qui permettent de découvrir ou de retrouver le visage des principaux acteurs d'une aventure magnifique, menée par des hommes et des femmes mais conduite par Dieu. Une aventure ou une entreprise qui a réalisé une alliance exemplaire entre des monastères de différents pays et différentes cultures, entre bénédictins et cisterciens, entre moines et moniales.

L'aventure est bien de notre temps car elle aurait été impossible sans le développement récent des moyens de déplacement et de communication. En cinquante ans, l'AIM a su s'adapter à beaucoup de changements. Ne doutons pas qu'elle saura aussi bien répondre aux nouvelles situations et aux nouveaux défis qu'elle connaîtra dans les cinquante prochaines années.

Ph. R.
A.I.M. 7 rue d'Issy 92170 Vanves
aim.vanves@wanadoo.fr

En quête de sens. Crise, Affaires, Spiritualité

Frère Marie Pâques

185 pages, éd. Abbaye de Lérins 2012, 19,90 €

En ce temps de crise marqué au moins en Occident et particulièrement en France par un fort pessimisme ambiant sur la capacité des entreprises à apporter une contribution efficace et humaine à l'évolution du monde des affaires, ce témoignage est des plus rafraîchissants et porteur d'espoir. Il est vrai que le frère Marie Pâques sait de quoi il parle. Ses amis connaissent son talent entrepreneurial et son sens du commerce, mis au service de l'abbaye de Lérins dont il est depuis des années l'intendant fidèle et avisé.

L'intérêt de cet ouvrage est qu'il est une méditation originale d'un chrétien, d'un moine et d'un chef d'entreprise, notamment viticole, sur l'économie. Originale car fondée sur une expérience des responsabilités économiques et du management mais vécue et méditée à la lumière des Écritures et dans la pure tradition cistercienne du *Labora*. Il montre par exemple que vie spirituelle et monde des affaires non seulement ne sont pas incompatibles mais sont étroitement liés dans la mesure où Dieu porte un regard d'amour sur l'entreprise dont il convient en permanence d'en rechercher le sens ; il rappelle comment d'ailleurs Abraham et Pierre étaient, en leur temps, de vrais professionnels et, enfin, que si l'Évangile nous commande de partager les richesses, il nous fait un devoir préalable de les produire ...

Dans le chapitre sur l'économie d'aujourd'hui, le lecteur découvrira que si la mondialisation est par certains aspects une menace, elle est aussi une formidable opportunité pour l'économie bien sûr mais aussi pour la fraternité et la rencontre entre les hommes ; que la crise du capitalisme n'est pas due aux débordements financiers mais à la cupidité des

hommes et qu'aujourd'hui, sans doute plus que jamais, c'est la charité qui sauvera le monde, une charité qui n'exclura ni le profit, ni la rentabilité mais trouvera sa place dans ce que l'auteur appelle le social business. Notion dont le frère Marie Pâques rappelle les origines et les implications qui en découlent, pour une communauté monastique comme celle de Lérins.

C'est donc un livre d'entretiens très vivant, plein d'intuitions remarquables, à mettre entre toutes les mains, notamment de ceux qui doutent encore du rôle irremplaçable de la spiritualité chrétienne pour réguler de l'intérieur le monde de l'économie.

Pierre Avignon

Frédéric Ozanam. Biographie.
Le christianisme a besoin de passeurs

Gérard CHOLVY

318 pages, éditions Artège 2012, 19 €

Éminent spécialiste de l'histoire religieuse de la France contemporaine, Gérard Cholvy est connu, entre autres, pour son monumental ouvrage (paru en 2003 chez Fayard) consacré à Frédéric Ozanam, professeur à la Sorbonne, principal fondateur de la Société de Saint-Vincent-de-Paul, mort en 1953 à l'âge de quarante ans, béatifié le 22 août 1997 par le pape Jean-Paul II. À l'occasion du bicentenaire de sa naissance, il publie aujourd'hui une nouvelle biographie, non moins solide que la première mais plus courte et plus facilement accessible peut-être au grand public et au lecteur pressé du XXI^e siècle. En moins de 300 pages, il retrace l'itinéraire de ce brillant intellectuel, laïc marié et père de famille, qui a voué sa vie aux autres et mené sans relâche plusieurs combats. Dans son enseignement, il s'attache à démontrer la vérité et la beauté du christianisme, à réconcilier la science et la foi. En politique, il s'affirme démocrate et républicain, à rebours de l'élite du catholicisme de l'époque. Un demi-siècle avant l'encyclique *Rerum novarum*, il met en œuvre les principes qui seront ceux de la doctrine sociale de l'Église. La Société de Saint-Vincent-de-Paul connaîtra vite une expansion mondiale.

En cette année de la foi, le livre de Gérard Cholvy, très vivant, minutieusement documenté et agréablement écrit, rappelle opportunément notre attention sur cette lumineuse personnalité, l'un des grands témoins de l'Évangile au XIX^e siècle.

B.B.

La paix dans l'enfer

Etty HILLESUM

*Textes choisis et présentés par Camille de Villeneuve, 112 pages,
éd. Points Sagesses 2013, 6,50 €*

Les écrits d'Etty Hillesum, juive néerlandaise déportée et morte à Auschwitz sans doute en novembre 1943, sont relativement bien connus. Ils ont fait notamment l'objet d'une édition intégrale à Paris en 2008 aux éditions du Seuil sous le titre *Ecrits d'Etty Hillesum, journaux et lettres 1941-1943*.

Il reste cependant beaucoup à apprendre de cette jeune femme impétueuse, continuant à aimer la vie jusque dans les pires circonstances et jusqu'au bout confiante dans les ressources de la littérature, pour vaincre l'absolu du mal. Les textes, choisis et présentés par Camille de Villeneuve dans la collection Points Sagesses Série Voix spirituelles, révèlent sans doute la quintessence de cette œuvre largement inachevée mais particulièrement originale.

Ils se présentent sous la forme de lettres ou d'un journal intime que l'on confie à un ami et où rien n'est éludé : la voracité du désir humain sous toutes ses formes, la sensualité qui apaise et trouble à la fois, les contradictions d'une pensée vigoureuse baignée dans la chair et le sang et en même temps irrésistiblement attirée par quelque chose de plus grand et de plus beau. Etty a des capacités incroyables de dépassement : elle, l'agnostique, finira au milieu des circonstances les plus tragiques par nommer Dieu.

Le lecteur est convié à une rencontre bouleversante avec cette jeune femme qui vivait intensément le temps présent et qui, tout en décrivant avec une totale lucidité ses troubles, ses émotions, sa fureur, ses angoisses, ses souffrances d'âme et de corps n'en vient jamais ni à désespérer, ni à s'abaisser à haïr l'ennemi. Et plus étonnant encore, dans l'enfer du camp de Westerbork où elle travaille et d'où elle sera déportée, elle fait rayonner jusqu'au bout une vision de paix et d'amour qui ne peut se comprendre que parce qu'elle est à la fois sentiment poétique et intuition métaphysique.

On l'aura compris, ce petit ouvrage est fort en ce qu'il nous donne un témoignage littérairement puissant et d'une lucidité remarquable dès 1941 sur l'extermination du peuple juif. Il met aussi en lumière une œuvre qui, à notre sens, n'a pas d'équivalent parmi celles, nombreuses, laissées par les victimes de la persécution nazie.

Pierre Avignon

Une source au désert

P. Etienne GOUTAGNY

149 pages, éd. Traditions monastiques, diffusion AVM 2012, 16 €

L'auteur est un moine cistercien qui a écrit de nombreux ouvrages de spiritualité. Il s'agit d'une étude des mots-clés de la spiritualité du désert surtout, mais pas uniquement, par des citations commentées. On a toujours profité à étudier un courant de spiritualité aussi riche, même s'il est un peu déroutant pour 2013.

« Pour les âmes consacrées, ce petit livre est un retour aux sources du monachisme, pour les chrétiens engagés, un aliment de choix pour leur vie spirituelle. Tous y entendront l'appel à la perfection. »

A.G.

Jean de la Croix, sage, poète et mystique

Alain DELAYE

115 pages, éd. Points / voix spirituelles 2013, 6 €

Livre curieux. On s'attendait à une initiation à saint Jean de la Croix - une de plus - mais non, il s'agit d'une suite de réflexions sur le docteur carme, sans aucune recherche de pédagogie par un professeur à la faculté de théologie d'Angers.

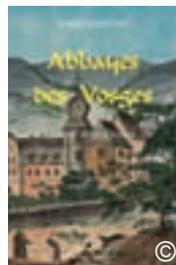
Le premier chapitre - peut-être le meilleur - est fort intéressant car il survole le problème de l'apophatisme « tempéré » du saint (p.22). Ensuite on passe à une suite d'études sur le sage, le poète, le mystique. Les chapitres sur la poésie, les nuits (p.71) - qui pourraient être fort discutés - retiennent l'attention. Enfin on trouve un aperçu biographique très succinct.

Hildegarde de Bingen, Etty Hillesum sont « à la mode ». Alors, bien sûr, elles sont citées. Pourquoi ?

A.G.

Ouvrages reçus à la Fondation

- Jean-Jacques Olier, *Vie intérieure de la très sainte Vierge*, 392 p., éd. Artège 2013, 12,50 €
- Saint Augustin, *Les Livres de la Foi*, édition présentée par Jacques de Penthos, 153 p., éd. Artège 2013, 18 €
- Dom Pierre Massein, *Un moine chrétien rencontre des moines bouddhistes*, entretiens avec Véronique Dufief, 189 p., L'échelle de Jacob, Dijon 2012, 16,50 €
- D.Parmentier, *Abbayes des Vosges, quinze siècles d'histoire*, 256 p., La Nuée Bleue, éd. Serpenoise, 25 €



- La revue *Arts sacrés*, dirigée par frère Philippe Markiewicz, o.s.b., notamment les Hors-Série
 - n°1 : *Reims, les 800 ans de la cathédrale*
 - n°2 : *Abbayes romanes en Provence*
 - n°3 : *Le secret de Notre-Dame de Paris, 850 ans de vie liturgique*
- La maquette et le livre illustré *Je construis un monastère*, édités par les moines bénédictins de Sainte-Marie de La Garde pour les enfants à partir de 8 ans. 19,90 €

À savoir :

Il existe également des audiolivres édités par Saint-Léger Productions, par exemple :

- J.Ratzinger : *Jésus de Nazareth*
- Andrea Riccardi : *Jean-Paul II, la biographie*
- Frère Jean-Pierre et Nicolas Ballet : *L'esprit de Tibhirine*

Catalogue complet sur saintlegerproductions.fr

ANNONCES

1 Recherche les quatre volumes des *Psaumes* de Marina Mannati.

*Contact : Sœur Marie-Claude Douce qui transmettra
49 rue Notre-Dame des Champs - 75006 Paris*

Tél. : 06 85 68 41 60

2 Les prêtres de l'Institut Notre-Dame de Vie de Venasque (84) recherchent des vêtements liturgiques d'occasion.

Contact : Père Jean

Tél. : 04 90 66 69 56

Abonnez-vous,

Abonnez vos amis à la revue trimestrielle
« **Les Amis des Monastères** »

Tarifs 2013

Ordinaire : **20 €**
Soutien : **30 €**
Le numéro : **5 €**

Dans la mesure du possible,
veuillez régler votre abonnement
en début d'année civile.

- Je désire un numéro spécimen gratuit,
- Je souhaite m'abonner ou me réabonner à la revue « Les Amis des Monastères »,
- Je choisis la formule ordinaire comprenant 4 numéros pour 20 €,
- Je choisis la formule de soutien comprenant 4 numéros pour 30 €,
- Je demande l'abonnement gratuit
(offre réservée aux communautés religieuses en difficulté).

Communauté religieuse.

.....

NomPrénom.

Adresse.

.....

Code postal Ville.

Adresse courriel :

Téléphone :

Complétez le bulletin d'abonnement, accompagné de votre chèque libellé à l'ordre de « La Fondation des Monastères » et renvoyez le tout sous enveloppe affranchie à :

La Fondation des Monastères
83/85, rue Dutot
75015 PARIS

Conformément à la loi informatique et libertés, vous disposez d'un droit d'accès et de rectification aux informations vous concernant.

Pour ce faire écrivez à la Fondation des Monastères.





Couvent de la Tourette



Carmel d'Ars



Chartreuse de Portes



Bénédictines de Pradines



Sœurs de Saint Jean



Carmel de Fourvière



Clarisses de Montbrison



Couvent des dominicains



Carmel d'Yzeron



ND des Neiges



Clarisses de Vals



Chanoines de Champagne/Rhône